

RCS : EVRY  
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02755  
Numéro SIREN : 493 378 939  
Nom ou dénomination : Alcatel-Lucent International

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2021 sous le numéro de dépôt 19038

# NOKIA

## Alcatel-Lucent International

### Comptes annuels au 31/12/2020

NOKIA PARIS SACLAY  
148 Route de Villejust  
91620 NOZAY  
Siret : 493 378 939 00034

Thierry Boisson  
Président Directeur Général  
Le 31 mai 2021

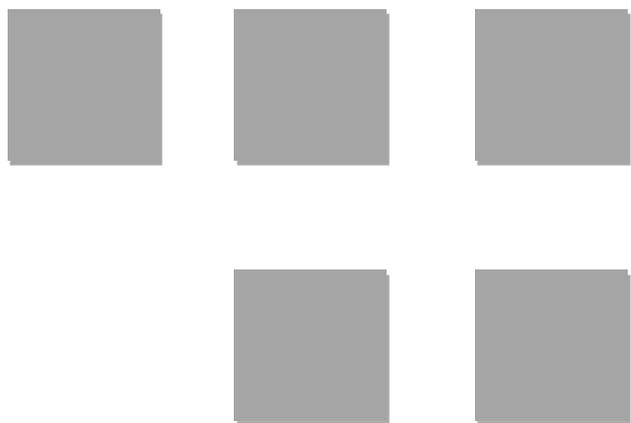


## SOMMAIRE

Bilan.....	4
<b>BILAN ACTIF .....</b>	<b>5</b>
<b>BILAN PASSIF .....</b>	<b>6</b>
Compte de résultat .....	7
<b>COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>8</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT (Suite).....</b>	<b>9</b>
Annexe.....	10
<b>Chapitre 1 : Présentation de la société et faits marquants de l'exercice .....</b>	<b>11</b>
1.1. Présentation de la société .....	11
1.2. Faits marquants de l'exercice.....	11
<b>Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables .....</b>	<b>16</b>
2.1. Frais de recherche et développement .....	16
2.2. Immobilisations incorporelles.....	16
2.3. Immobilisations corporelles.....	17
2.4. Participations et autres titres immobilisés.....	17
2.5. Autres immobilisations financières.....	18
2.6. Stocks et travaux en cours.....	18
2.7. Créances.....	19
2.8. Opérations en devises.....	19
2.9. Disponibilités .....	19
2.10. Transactions avec les parties liées .....	19
2.11. Provisions pour risques et charges .....	19
2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	20
<b>Chapitre 3 : Tableaux de l'annexe.....</b>	<b>21</b>
3.1. Immobilisations incorporelles.....	21
3.2. Immobilisations corporelles .....	22
3.3. Immobilisations financières .....	23
3.4. Stocks et encours.....	25
3.5. Detail et état des échéances des créances à la clôture de l'exercice .....	25
3.6. Disponibilités .....	26
3.7. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance.....	27
3.8. Ecarts de conversion actif .....	27
3.9. Capitaux propres .....	27
3.10. Provisions pour risques et charges .....	28
3.11. Détail des dettes et échéances à la cloture de l'exercice.....	29

<b>Chapitre 4 : Notes sur le bilan et le compte de résultat .....</b>	<b>31</b>
4.1. Produits d'exploitation.....	31
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges .....	32
4.2. Charges d'exploitation .....	32
4.3. Charges et produits financiers.....	36
4.4. Charges et produits exceptionnels.....	36
4.5. Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement .....	37
4.6. Impôt sur les bénéfices.....	38
4.7. Impôts différés .....	38
<b>Chapitre 5 : Autres informations .....</b>	<b>39</b>
5.1. Consolidation .....	39
5.2. Intégration fiscale.....	39
5.3. Engagements de retraite .....	39
5.4. Engagements financiers et divers.....	42
5.5. Événements postérieurs à la clôture.....	43
5.6. Litiges.....	44
5.7. Renseignements concernant les filiales et participations.....	44

# Bilan



## BILAN ACTIF

Rubriques (En K€)	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 811 K	8 675 K	136 K	289 K
Fonds commercial	103 245 K	1 681 K	101 564 K	101 564 K
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>112 056 K</b>	<b>10 356 K</b>	<b>101 701 K</b>	<b>101 853 K</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	461 K	230 K	231 K	232 K
Constructions	88 895 K	43 755 K	45 140 K	50 003 K
Installations techniques, mat. et outillage industriels	99 057 K	73 678 K	25 379 K	25 985 K
Autres immobilisations corporelles	19 572 K	11 729 K	7 843 K	8 581 K
Immobilisations en cours	709 K		709 K	112 K
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>208 694 K</b>	<b>129 393 K</b>	<b>79 302 K</b>	<b>84 914 K</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	46 025 K	6 172 K	39 854 K	40 992 K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	271 K	185 K	86 K	86 K
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 226 K		41 226 K	33 800 K
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>87 522 K</b>	<b>6 357 K</b>	<b>81 166 K</b>	<b>74 879 K</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>408 273 K</b>	<b>146 105 K</b>	<b>262 168 K</b>	<b>261 646 K</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	846 K	726 K	120 K	341 K
En cours de production de biens	2 742 K	4 K	2 738 K	5 614 K
En cours de production de services	21 483 K		21 483 K	52 956 K
Produits intermédiaires et finis	3 117 K	385 K	2 731 K	15 499 K
Marchandises	24 799 K		24 799 K	14 125 K
<b>Total des stocks</b>	<b>52 987 K</b>	<b>1 115 K</b>	<b>51 871 K</b>	<b>88 534 K</b>
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 195 K		1 195 K	14 157 K
Clients et comptes rattachés	752 539 K	26 430 K	726 108 K	960 405 K
Autres créances	642 725 K		642 725 K	671 807 K
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total des créances</b>	<b>1 396 458 K</b>	<b>26 430 K</b>	<b>1 370 028 K</b>	<b>1 646 370 K</b>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres				
Disponibilités	22 999 K		22 999 K	28 055 K
Charges constatées d'avance	1 658 K		1 658 K	2 414 K
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>22 999 K</b>		<b>22 999 K</b>	<b>28 055 K</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 474 101 K</b>	<b>27 546 K</b>	<b>1 446 555 K</b>	<b>1 765 373 K</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	29 267 K		29 267 K	18 072 K
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 911 641 K</b>	<b>173 651 K</b>	<b>1 737 991 K</b>	<b>2 045 091 K</b>

## BILAN PASSIF

Rubriques	(En K€)	2020	2019
<b>Situation nette</b>			
Capital social ou individuel	Dont versé : 260 412 K	260 412 K	260 412 K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		K	K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		13 926 K	2 426 K
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		239 377 K	20 878 K
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>26 416 K</b>	<b>229 999 K</b>
<b>Total situation nette</b>		<b>540 132 K</b>	<b>513 716 K</b>
Subventions d'investissement		444 K	622 K
Provisions réglementées			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>540 576 K</b>	<b>514 338 K</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		105 358 K	116 887 K
Provisions pour charges		459 482 K	381 882 K
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>564 840 K</b>	<b>498 768 K</b>
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		K	K
Emprunts et dettes financières divers		55 K	298 K
<b>Total dettes financières</b>		<b>56 K</b>	<b>299 K</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 117 K	46 813 K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		336 690 K	729 045 K
Dettes fiscales et sociales		190 899 K	204 269 K
<b>Total dettes d'exploitation</b>		<b>535 706 K</b>	<b>980 127 K</b>
<b>Dettes diverses</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 659 K	2 171 K
Autres dettes		54 394 K	15 434 K
<b>Total dettes diverses</b>		<b>57 053 K</b>	<b>17 605 K</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance		17 589 K	1 321 K
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>610 403 K</b>	<b>999 352 K</b>
Ecarts de conversion passif		22 171 K	32 632 K
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 737 991 K</b>	<b>2 045 091 K</b>

# Compte de résultat



## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	(en K€)	2020	2019
Vente de marchandises		64 272 K	37 618 K
Production vendue de biens		437 268 K	1 424 332 K
Production vendue de services		869 358 K	870 825 K
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>		<b>1 370 898 K</b>	<b>2 332 775 K</b>
Production stockée		(34 054) K	(382 247) K
Production immobilisée		122 K	295 K
Subventions d'exploitation		264 K	178 K
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		180 694 K	289 173 K
Autres produits		3 429 K	195 129 K
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>1 521 353 K</b>	<b>2 435 303 K</b>
<b>Charges externes</b>			
Achat de marchandises (y compris droits de douane)		435 397 K	1 265 083 K
Variation de stock (marchandises)		5 754 K	(187 698) K
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		28 475 K	54 457 K
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		12 916 K	10 703 K
Autres achats et charges externes		209 859 K	312 457 K
<b>Total charges externes</b>		<b>692 402 K</b>	<b>1 455 002 K</b>
<b>Impôts, taxes et assimilés</b>		28 159 K	35 521 K
Charges de personnel			
Salaires et traitements		341 208 K	379 679 K
Charges sociales		141 126 K	159 734 K
<b>Total charges de personnel</b>		<b>482 334 K</b>	<b>539 413 K</b>
<b>Dotations d'exploitation</b>			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		18 809 K	19 261 K
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 817 K	26 305 K
Dotations aux provisions pour risques et charges		226 797 K	133 048 K
<b>Total dotations d'exploitation</b>		<b>247 423 K</b>	<b>178 614 K</b>
Autres charges d'exploitation		34 875 K	214 207 K
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 485 193 K</b>	<b>2 422 757 K</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 160 K</b>	<b>12 546 K</b>

## COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	(En K€)	2020	2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 160 K</b>	<b>12 546 K</b>
<b>Opérations en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participations		24 K	36 501 K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		2 794 K	1 914 K
Reprises sur provisions et transferts de charges			161 K
Différences positives de change		1 602 K	10 638 K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>4 420 K</b>	<b>49 215 K</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 139 K	1 631 K
Intérêts et charges assimilées		1 042 K	4 561 K
Différences négatives de change		8 701 K	7 004 K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières</b>		<b>10 882 K</b>	<b>13 196 K</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(6 462) K</b>	<b>36 020 K</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>29 698 K</b>	<b>48 565 K</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 K	424 K
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 317 K	239 192 K
Reprises sur provisions et transferts de charges		168 K	751 K
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>1 488 K</b>	<b>240 368 K</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		361 K	4 487 K
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 301 K	66 987 K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		12 K	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 674 K</b>	<b>71 474 K</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(186) K</b>	<b>168 894 K</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		3 097 K	(12 540) K
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 527 261 K</b>	<b>2 724 886 K</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 500 846 K</b>	<b>2 494 887 K</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>		<b>26 416 K</b>	<b>229 999 K</b>

# Annexe



## Chapitre 1 : Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

### 1.1. Présentation de la société

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 1 737 991 K euros, et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 26 416 K euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les notes et tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, et sont présentés avec le rappel de la position au 31 décembre 2019.

### 1.2. Faits marquants de l'exercice

#### Exécution du Plan « Synergy/GALO 1 »

Au cours de l'exercice 2016, un projet de licenciement collectif pour motif économique et de plan de sauvegarde de l'emploi avait été présenté aux instances représentatives du personnel pouvant concerner au maximum jusqu'à 626 salariés en l'absence d'acceptation par les salariés de la modification de leur contrat de travail et de leur reclassement interne. Ce projet avait été signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la société Alcatel Lucent International le 6 septembre 2016 puis validé par la Direction le 26 septembre 2016.

Deux provisions avaient été constituées par ALU International à la clôture de l'exercice 2016 :

- Une provision d'un montant de 176 millions d'euros pour les effectifs impactés en France
- Une provision de 144 millions d'euros au titre des plans de restructuration engagés par les unités appartenant à sa zone de chalandise.

Suite au rachat du groupe Alcatel-Lucent par Nokia, il a été convenu que le coût de la réorganisation serait supporté par Nokia Oy (nouvelle entité Principale) sur la base des dépenses effectivement supportées par Alcatel-Lucent International depuis le 1er janvier 2017 conformément aux termes du Cross Sharing Agreement signé en 2017. En conséquence un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes.

De même, le solde de la provision constituée initialement pour les autres unités du Groupe Alcatel-Lucent, dans la zone de chalandise d'Alcatel-Lucent International a été transférée à Nokia Oy au cours du 4ème trimestre 2017 pour 120 millions d'euros.

Durant l'exercice 2018, le nombre des départs identifiés a été maintenu à 471 départs. 67 employés ont débuté leur préavis (tous les préavis ont été déclarés) et 151 sont sortis définitivement en 2018.



Durant l'exercice 2019, 173 sont sortis définitivement en 2019 portant le total départs à 425. 41 départs sont prévus en 2020 et 5 en 2021.

Durant l'exercice 2020, 41 sont sortis définitivement en 2020 portant le total départs à 465. Les départs s'achèveront en 2021 (6 prévus).

Le solde de la provision restant dans les comptes ainsi que le produit à recevoir à la fin de l'exercice 2020 est de 1 millions d'euros.

## **Exécution du Plan « GALO 2 »**

La Direction a présenté au cours d'une réunion extraordinaire le 6 septembre 2017 aux Comités d'Entreprise et aux Délégués Syndicaux d'Alcatel-Lucent International un projet de licenciement collectif pour motif économique et plan de sauvegarde de l'emploi. Ce projet qui concernait à la fois les sites de Paris-Saclay/Boulogne et Lannion conduisait à une réduction de 503 employés et un plan de renouvellement des effectifs R&D pouvant atteindre 100 personnes. Au titre de ce Plan, une provision de 174 millions d'euros avait été constituée à la clôture de l'exercice 2017.

En février 2018, après avis du Comité Central d'Entreprise et des Comités d'établissement et signature unanime d'un accord collectif sur les mesures sociales et validation de la Direccte, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été mis en œuvre dans l'entreprise.

Une période de volontariat au départ a été ouverte jusqu'au 23 avril 2018 et les départs s'échelonnent jusque fin 2019. 372 départs volontaires ont été acceptés hors procédure de « Refresh ». A fin 2018, 7 salariés étaient potentiellement concernés par un licenciement contraint. L'effort de reclassement interne se poursuit.

Comme évoqué ci-avant, à la suite du rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia, il a été convenu que le coût de la réorganisation interne soit supporté par Nokia Oy sur la base des dépenses payées. Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2018, le nombre de départ envisagés a été ramené à 382 postes dans les fonctions centrales et les fonctions supports des Business Groups pour l'activité réseaux. Le plan de renouvellement des effectifs R&D concerne 104 employés et un programme similaire a été lancé pour les fonctions IT ce qui a généré 15 nouveaux départs. Les départs interviendront sur la période 2018-2022.

En conséquence, le montant de la provision a été revu à la baisse à hauteur de 157,3 millions d'euros. Durant l'exercice 2018, 161 employés ont débuté leur préavis et 31 sont sortis définitivement en 2018.

Au cours de l'exercice 2019, le nombre de départ envisagés a été ramené à 377 postes dans les fonctions centrales et les fonctions supports des Business Groups pour l'activité réseaux. Le montant de la provision a été réajusté à 160,9 millions d'euros.

270 employés ont débuté leur préavis et 72 sont sortis définitivement en 2019.



Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice 2019 soit 101,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2020, 65 employés ont débuté leur préavis et 165 sont sortis définitivement.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice 2020 soit 56 millions d'euros.

## **Mise en œuvre du Plan JURA**

Le 24 janvier 2019, la Direction a présenté au cours d'une réunion extraordinaire du Comité Sociale et Economique Central d'Alcatel-Lucent International un projet de licenciement pour motif économique ; le projet devant entraîner une réduction de 460 postes sur les sites de Paris Saclay et Lannion. La quasi-totalité des business groups et fonctions centrales devaient être impactées. Les activités R&D n'entraient quant à elle pas dans le champ d'application de ce projet.

Après consultation des Instances et négociation avec les Délégués Syndicaux, le nombre de suppressions de poste a été ramené à 376 (dont 34 postes vacants) réparti comme suit : 49 à Lannion et 327 à Paris-Saclay ; les départs devant intervenir sur la période 2019 – 2020.

Ce projet a fait l'objet de la signature d'un accord majoritaire avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la société Alcatel Lucent International le 11 juin 2019, validé le 3 juillet 2019 par la DIRECCTE.

Le 8 juillet 2019, une phase de volontariat s'est ouverte.

Au titre de ce Plan, une provision à hauteur de 83 millions d'euros est constituée à la clôture de l'exercice 2019 sur la base des hypothèses mise à jour par l'organisation RH au 31 mars 2020 et notamment la revue à la baisse des effectifs concernés à hauteur de 42 départs.

Conformément au modèle organisationnel (cf paragraphe précédent), le coût de la provision sera supporté par Nokia Oy sur la base des dépenses payées. Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2020, l'estimation du coût du plan a été revu à la baisse pour atteindre 78,4 millions d'euros en raison de la diminution du nombre de suppression de postes de 301 à 275 positions.

185 employés ont débuté leur préavis et 60 sont sortis définitivement au cours de l'exercice 2020.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice 2020 soit 61,8 millions d'euros.

## **Nouveau plan de transformation 2020/2021**

Le 22 juin 2020, la Direction a présenté au cours d'une réunion extraordinaire du Comité Sociale et Economique Central d'Alcatel-Lucent International un projet de licenciement pour motif économique ; le projet devant entraîner une réduction de 1233 postes sur les sites de Paris Saclay et Lannion. La quasi-totalité des business groups et fonctions centrales devaient être impactées.

Après consultation des Instances et négociation avec les Délégués Syndicaux, le nombre de suppressions de poste a été ramené à 980 réparti comme suit : 239 à Lannion et 741 à Paris-Saclay ; les départs devant intervenir sur l'année 2021.

Ce projet a fait l'objet de la signature d'un accord majoritaire avec les organisations syndicales représentatives CFDT, CFE-CGC et CFTC, au sein de la société Alcatel Lucent International le 26 novembre 2020, validé le 9 décembre 2020 par la DIRECCTE.

Le 14 décembre 2020, une phase de volontariat s'est ouverte.

Au titre de ce Plan, une provision à hauteur de 181,6 millions est constituée à la clôture de l'exercice 2020.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du montant de la provision à la fin de l'exercice 2020.

## **Evolution du modèle opérationnel**

Depuis 2019 Nokia Solutions and Networks Oy supporte l'ensemble des charges de R&D du groupe Nokia.

Alcatel-Lucent International ne supporte plus de charge de R&D (qui sont entièrement facturées à Nokia Solutions and Networks Oy, y compris la R&D propre d'Alcatel-Lucent International dans le cadre d'un contrat de service de R&D).

Au cours de l'exercice 2019, le rôle d'Alcatel-Lucent International a évolué pour passer de celui de « Regional Manager », c'est-à-dire d'entité chargée d'organiser la distribution des produits de Nokia à travers son réseau d'entité Fronting à celui d'entité « fronting » focalisée sur son marché domestique selon le modèle « Local sales mode » c'est-à-dire la signature des contrats d'équipements et services vendus aux clients français.

Un protocole de cession réciproques d'activités entre NSN Oy et ALU International a été signé le 27 juin 2019 afin de recentrer l'activité réalisée en France sur l'entité ALU International, et de concentrer l'activité internationale sur l'entité NSN Oy. ALU International a cédé son activité internationale pour un montant de 233,4 millions d'euros et a acquis l'activité France de NSN pour 81,2 millions d'euros. Ces montants ressortent des évaluations qui ont été faites de l'activité de chacune des sociétés selon la méthode de flux de trésorerie futurs actualisés.

ALU International a cessé d'opérer à travers ses Fronting Units dont les activités sont désormais rémunérées par NSN Oy.

D'un point de vue logistique, les flux d'approvisionnement et d'expédition de matériels se sont considérablement réduits en provenance de nos sous-traitants et à destination des anciennes Fronting Units et les stocks détenus principalement dans l'ancien Hub de Marly en France ont été épuisés ou transférés dans le nouveau Hub à Tilburg aux Pays-Bas.

Cela s'est poursuivi au cours de l'exercice 2020 pour les stocks de pièces de rechange et de réparation pour un montant de 7,3 millions d'euros.

Enfin, les principales provisions pour rénovation de matériel défectueux ont été transférés à NSN Oy en fin d'année pour un montant de 11,7 millions d'euros (un solde restant de 3,1 millions d'euros restait à être utilisés ou transféré vers NSN oy en 2020) ainsi que les provisions sur stock détenus chez nos sous-traitants pour 15,5 millions d'euros à fin 2019.

Au cours de l'exercice 2020, les dernières provisions pour rénovation de matériel défectueux ont été transférés à NSN Oy ou utilisées.

Concernant les carnets de commandes clients, il a été convenu que les commandes déjà signées avec des clients étrangers ne soient pas transférées vers NSN Oy mais exécutées par ALU International. La mise en place du nouveau modèle nécessite de renégocier chaque contrat pour chaque ligne de produit ce qui nécessite d'importantes discussions et négociations avec les clients pour changer l'entité contractante. Pour ces raisons, certaines commandes avec des clients étrangers continuent d'être signées par ALU International ce qui continuera de générer du chiffre d'affaires à l'export dans les prochaines années.

Alcatel-Lucent International est désormais rémunérée sur une base de profit opérationnel net (application de la méthode transactionnelle de la marge nette) à hauteur de 2.5% des ventes réalisées à destination de client français qu'elles soient réalisées directement par ALU International ou par NSN Oy dans le cas où les contrats n'auraient pu être transférés. L'ensemble des profits ou pertes réalisées sur les ventes à destination de client non français sont transférés à NSN Oy.

ALU International continue de percevoir une rémunération pour les services qu'elle réalise en matière de frais de gestion et de R&D en méthode de coûts majorés (de 3 à 6%).

## **Accords de financement signés avec l'entité mère NSN Oy : Operating et Restructuring fee.**

Un accord Frame Operating Agreement avait été signé en 2017 entre Alcatel-Lucent International, Nokia Solutions and Networks Oy et Nokia of America Corporation afin de définir les modalités de compensations financières pour les services rendus par une société au bénéfice de la deuxième, cet accord s'appliquant également à leurs filiales respectives.

Cet accord a pris fin en 2018 et a été remplacé par un accord d'Operating fee sur la base des modalités définies ci-dessus et un accord de Restructuring fee destiné à compenser ALU International pour les coûts des plans de restructuration payés au cours de chaque exercice et relatifs aux plans GALO1, GALO2, JURA et le nouveau plan de Transformation 2020/2021.

## **Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principes comptables appliqués sont les suivants :

### **2.1. Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement (salaires, charges et achats directs) sont liés à des services rendus de R&D à Nokia of America Corporation et Nokia Solutions and Networks Oy. Il s'agit donc de coûts de services et ne sont donc pas capitalisables. Ils sont comptabilisés dans les charges de l'exercice. Les dépenses de R&D facturables, engagées dans le cadre de contrats signés avec la clientèle, sont incluses dans les travaux en cours sur les contrats à long terme le cas échéant.

### **2.2. Immobilisations incorporelles**

Outre les fonds commerciaux, ce poste ne comprend que les seuls droits et concessions de brevets, licences et marques acquis. Ces droits sont amortis d'une façon générale sur une durée de 5 ans linéairement. Lorsque ces brevets, licences et marques sont déposés par Alcatel-Lucent International, ils ne sont pas immobilisés.

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste « Fonds commercial » qui est réputée avoir une durée de vie indéfinie et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

### **Fonds commercial NSN OY**

Le fonds commercial s'élevant à 81,2 millions euros représente la valeur économique de la clientèle française rachetée de la société NSN Oy en 2019, et qui est réputée avoir une durée de vie illimitée. Aucune dépréciation n'a été constatée à la suite du test de dépréciation.

## Intégration du fonds de commerces de NSN France et constatation d'un Mali de fusion

En 2018, à la suite de la fusion avec NSN France, ALU International a intégré le fonds de commerce de NSN France pour une valeur nette comptable de 9 millions d'euros née des fusions avec Siemens en 2008 et Motorola en 2011 et qui a une durée de vie indéfinie.

Le test de perte de valeur réalisé en 2019 a été effectué sur l'ensemble des fonds de commerce de l'entité consolidée soit une valeur nette de 90,2 millions d'euros.

L'ensemble de l'activité de distribution d'Alcatel-Lucent International a été prise en compte dans la base de la projection à l'infini des flux de trésorerie à venir avec un taux d'actualisation de 11,4%. En effet, il existe une volonté managériale claire de synergie et de combinaison des valeurs entre les différentes composantes technologiques, et donc commerciales, des anciens Groupes, et par conséquent une impossibilité à moyen terme de segmenter leurs activités respectives. Aucune provision n'apparaît nécessaire à la clôture 2020.

Par ailleurs, un mali de fusion de 11.364.300,18 euros a été comptabilisé en Fonds commercial.

## **2.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition y compris frais accessoires, à leur coût de production ou à leur valeur d'apport pour celles reçues par voie d'apport. Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles. Le mode d'amortissement utilisé par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Bâtiments industriels : entre 20 et 25 ans selon les bâtiments
- Ouvrages d'infrastructures : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels: 2 à 10 ans
- Agencements et constructions : 3 à 8 ans
- Installations générales: 8 ans
- Matériels de transports : 5 ans
- Matériels de bureau, informatique et mobilier : 5 à 10 ans
- Petit outillage : 3 ans.

## **2.4. Participations et autres titres immobilisés**

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.



Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Les dividendes provenant des titres de participation sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution est intervenue.

## **2.5. Autres immobilisations financières**

La valeur d'inventaire des prêts et créances est fonction de la situation financière du débiteur. Ils sont provisionnés lorsque cette situation laisse apparaître une probabilité de non-remboursement.

## **2.6. Stocks et travaux en cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est comptabilisée au coût de revient d'achat.

La valorisation des produits intermédiaires, des produits finis et des travaux en cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre et les frais de production. Pour la majorité des activités de l'entité, la méthode utilisée est la méthode des coûts "standards" ce qui implique l'exclusion des coûts de la sous-activité éventuelle. Les coûts standards sont déterminés selon la méthode du « Full light Costing », c'est-à-dire qu'ils prennent en compte les coûts variables de matière et de main d'œuvre ainsi que les frais fixes relatifs à l'activité de stockage.

Le coût de production ainsi obtenu ne comporte donc pas de frais commerciaux, de frais financiers, de frais de siège, ni de frais de recherche et développement (néanmoins de tels frais peuvent y figurer lorsque les études et recherches auxquelles ils se rattachent font l'objet d'une commande spécifique).

Les coûts standards sont mis à jour régulièrement lorsque cela est requis (résultat des négociations avec les sous-traitants modifiant les prix catalogue notamment).

Les stocks de matières et autres approvisionnements font l'objet de dépréciations sur la base de règles qui sont fonction des besoins futurs renseignés dans les plannings de production et non pas du taux de rotation constaté. D'autre part, lorsqu'un événement particulier survient (évolutions technologiques, arrêts de fabrications, etc.) des provisions exceptionnelles sont constituées de façon à respecter la règle de prudence nécessaire à la présentation d'une image fidèle des valeurs d'exploitation de la Société.

## 2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice lorsqu'elles ne font pas l'objet d'une couverture de change (voir note 2.8). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

## 2.8. Opérations en devises

A la clôture des comptes, les dettes, créances et disponibilités sont converties au cours de clôture, les pertes latentes donnant lieu à la constitution de provisions (voir note 3.8).

Selon le règlement de l'ANC 15-05, les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales doivent être enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières doivent rester en résultat financier.

L'impact de ce règlement a conduit à constater :

- 3,1 millions d'euros de gains de change en autres produits d'exploitation,
- 4,8 millions d'euros de pertes de change en autres charges d'exploitation

## 2.9. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## 2.10. Transactions avec les parties liées

La société ayant conclu des transactions avec des parties liées à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à présenter.

## 2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 5.3). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat. En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

La provision pour médailles du travail a été calculée sur la base des populations et hypothèses ayant servi à l'évaluation des provisions pour retraite.

Les provisions pour restructuration correspondent au coût des actions de restructuration résultant d'une obligation d'Alcatel-Lucent International, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés.

Les provisions pour risques sur affaires sont constituées selon les principes décrits ci-dessous :

- toute perte à terminaison estimée est immédiatement comptabilisée en provisions sur affaires.
- des provisions pour retours et assimilés sont comptabilisées sur la base des conditions contractuelles et de données statistiques issues de l'expérience passée.
- des provisions sont constituées pour faire face aux pénalités commerciales sur contrats clients, en raison de l'inobservation des délais dus aux retards d'exécution par rapport au planning contractuel. La provision est constituée dès le risque identifié lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires.
- en cas de litige avec un client, la société constitue des provisions pour risques commerciaux destinées à couvrir le risque de dédommagement lorsque la réalisation du contrat a causé un dommage. Elles peuvent concerner également les coûts de réparation ou de mise à niveau en cas de non-conformité de la livraison par rapport aux spécifications prévues à l'origine.

## **2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et la détermination des résultats sur contrats à long terme, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement, sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement. En cas de contrat à perte, toute perte à terminaison estimée est immédiatement comptabilisée en provision sur affaires. En règle générale, le chiffre d'affaires est dégagé au moment du transfert de propriété des produits vendus.

## Chapitre 3 : Tableaux de l'annexe

### 3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes					
Rubriques (En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle, Logiciels	10 410 K	279 K	0	-1 879 K	8 811 K
Fonds commercial	103 245 K				103 245 K
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>113 656 K</b>	<b>279 K</b>	<b>0</b>	<b>- 1 879 K</b>	<b>112 056 K</b>

Amortissements et Dépréciations					
Rubriques (En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle, Logiciels	-10 121 K	- 111 K	0	1 558 K	8 675 K
Fonds commercial	-1 681 K				1 681 K
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>-11 802K</b>	<b>- 111 K</b>	<b>0</b>	<b>1 558 K</b>	<b>- 10 356 K</b>

Valeurs nettes					
Rubriques (En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle, Logiciels	289 K	168 K	0	-321 K	136 K
Fonds commercial	101 564 K				101 564 K
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>101 853 K</b>	<b>168 K</b>	<b>0</b>	<b>- 321 K</b>	<b>101 701 K</b>

Les acquisitions concernent principalement :

- des achats de licences pour 0,28 millions euros.



Les sorties d'immobilisations incorporelles s'expliquent principalement par :

- des mises au rebut de logiciels et de droits de propriété intellectuelle pour 1,9 millions d'euros.

## 3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes						
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Terrains		461 K	0	0	0	461 K
Constructions & Agencements des constructions		87 946 K	1 160 K	0	-211 K	88 895 K
Installations techniques, Matériel et Outillages Industriels		103 451 K	14 303 K	152 K	-18 849 K	99 057 K
Autres immobilisations corporelles		19 313 K	1 342 K	80 K	-1 163 K	19 572 K
Immobilisations corporelles en cours		112 K	830 K	-234 K	0	709 K
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>211 284 K</b>	<b>17 635 K</b>	<b>-2 K</b>	<b>-20 223 K</b>	<b>208 694 K</b>

Amortissements						
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Dotations	Virement de poste à poste	Reprises	31/12/2020
Terrains		- 229 K	-1 K	0	0	- 230 K
Constructions		-37 942 K	- 6 018 K	0	205 K	- 43 755 K
Installations techniques, Matériel et Outillages Industriels		-77 466 K	-10 578 K	0	14 366 K	- 73 678 K
Autres immobilisations corporelles		-10 732 K	-2 100 K	2 K	1 102 K	- 11 729 K
Immobilisations corporelles en cours						
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>-126 370 K</b>	<b>-18 697 K</b>	<b>2 K</b>	<b>15 673 K</b>	<b>-129 393 K</b>



Valeurs nettes						
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Terrains		232 K	- 1 K	0	0	231 K
Constructions		50 003 K	- 4 858 K	0	-6 K	45 140 K
Installations techniques, Matériel et Outillages Industriels		25 985 K	3 725 K	152 K	- 4 483 K	25 379 K
Autres immobilisations corporelles		8 581 K	-758 K	82 K	- 61 K	7 843 K
Immobilisations corporelles en cours		112 K	830 K	-234 K	0	709 K
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>84 914 K</b>	<b>-1 062 K</b>	<b>K</b>	<b>- 4 550 K</b>	<b>79 302 K</b>

Les principales acquisitions concernent l'acquisition de nouveaux outillages industriels (14,3 millions d'euros) et l'aménagement des bâtiments du site de Nozay (1,2 millions d'euros).

Les diminutions correspondent principalement à des mises au rebut de matériels de tests et de laboratoire et d'outillage industriel (18,8 millions d'euros).

Les immobilisations en cours correspondent essentiellement à la requalification du site de Nozay (+ 0,8 million d'euros).

### 3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Participations (1)		46 025 K	0	0	46 025 K
Autres titres immobilisés		271 K	0	0	271 K
<b>Autres Immobilisations financières :</b>		<b>33 800 K</b>	<b>12 181 K</b>	<b>- 4 755 K</b>	<b>41 226 K</b>
Dépôts et cautionnements versés		150 K	0	0	150 K
Prêts groupe		0	0	0	0
Autres créances (2)		33 650 K	12 181 K	- 4 755 K	41 076 K
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>80 097 K</b>	<b>12 181 K</b>	<b>- 4 755 K</b>	<b>87 522 K</b>

- (1) Il n'y a pas eu de mouvement sur les participations en 2020.
- (2) L'augmentation des autres créances s'explique par la hausse des financements accordés à ETECSA (client Cubain) pour 12,1 millions d'euros plus importants que les remboursements perçus pour 4,7 millions d'euros.

Provisions pour dépréciation					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Participations (1)		-5 033 K	-1 139 K		- 6 172 K
Autres titres immobilisés		-185 K			- 185 K
<b>Autres Immobilisations financières :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépôts et cautionnements versés		0			0
Prêts groupe		0			0
Autres créances		0			0
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>		<b>- 5 218 K</b>	<b>- 1 139 K</b>	<b>0</b>	<b>- 6 357 K</b>

- (1) Les dotations aux provisions sur titres de participations se rapportent à DATATIM ROUMANIE (1 139 K euros) suite à la réévaluation des titres.

Valeurs nettes					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Participations		40 992 K	- 1 139 K	0	39 854 K
Autres titres immobilisés		86 K	0	0	86 K
<b>Autres Immobilisations financières :</b>		<b>33 800 K</b>	<b>12 181 K</b>	<b>-4 755 K</b>	<b>41 226 K</b>
Dépôts et cautionnements versés		150 K	0	0	150 K
Prêts groupe		0	0	0	0
Autres créances		33 650 K	12 181 K	- 4 755 K	41 076 K
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>74 879 K</b>	<b>11 042 K</b>	<b>- 4 755 K</b>	<b>81 166 K</b>

## 3.4. Stocks et encours

Les stocks s'élèvent à 52 987 K euros au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Valeurs brutes					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Matières premières et produits composants		1 986 K	0	-1 140 K	846 K
Travaux en cours sur affaires		58 574 K	0	-34 349 K	24 225 K
Produits finis et intermédiaires		32 454 K	0	-29 337 K	3 117 K
Marchandises		14 125 K	10 675 K	0	24 799 K
<b>Total Stocks</b>		<b>107 138 K</b>	<b>10 675 K</b>	<b>- 64 826 K</b>	<b>52 987 K</b>

Les stocks sont dépréciés à hauteur de 1 115 K euros, décomposés comme suit :

Dépréciations					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Reprises	31/12/2020
Matières premières et produits composants		- 1 645 K	-197 K	1 116 K	-726 K
Travaux en cours sur affaires					
Produits finis et intermédiaires		-16 959 K	-1 620 K	18 189 K	-389 K
<b>Total Stocks</b>		<b>-18 604 K</b>	<b>-1 817 K</b>	<b>19 305 K</b>	<b>-1 115 K</b>

La variation des provisions pour dépréciation des stocks de produits finis provient principalement de la diminution des stocks de pièces détachées et de réparation de 16,9 millions d'euros à fin 2019 à 0,4 millions d'euros à fin 2020 suite au changement de modèle et des flux logistiques associés. Les provisions restant dans les comptes concernent principalement les stocks de matières premières pour 0,7 millions d'euros et des stocks de pièces de rechange résiduels pour 0,4 millions d'euros qui seront utilisés ou transférés vers NSN Oy en 2021. ALU international n'a plus vocation à détenir des stock non alloués.

## 3.5. Detail et état des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances s'élèvent à 1 395 264 K euros au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :



Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2020	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Dont entreprises liées
Créances clients et comptes rattachés	752 539 K	752 539 K		58 151 K
Autres créances d'exploitation (*)	327 803 K	292 399 K	35 404 K	313 580 K
Créances diverses (**)	314 922 K	314 922 K		300 149 K
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>1 395 264 K</b>	<b>1 359 860 K</b>	<b>35 404 K</b>	<b>671 880 K</b>

(\*) dont CIR et CICE à plus d'un an (2018/2019/2020) pour 35 millions d'euros. Les autres créances concernent principalement les comptes courants débiteurs intragroupe pour 251,9 millions d'euros.

(\*\*) dont produit à recevoir de Nokia OY pour compensation des coûts de restructuring pour 300,1 millions d'euros.

### Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir compris dans les créances d'exploitation s'élève à 436 millions d'euros. Il concerne notamment la prise en charge par NSN OY des coûts futurs liés au plan de restructuration GALO 1, GALO 2 et JURA (300,1 millions d'euros), les créances de CIR et CICE à recevoir pour 53,8 millions d'euros concernant la période 2017-2020 et les produits liés à l'application des accords de prix de transfert pour 27,9 millions d'euros de NSN Oy. Le solde étant constitué des factures à émettre vers les clients externes.

### Provision sur créance d'exploitation et créances diverses

Les provisions pour dépréciation des créances s'élèvent à 26 430 K euros et se répartissent comme suit :

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	-27 249 K	0	819 K	-26 430 K
Autres créances d'exploitation				
Créances diverses				
<b>Total créances</b>	<b>- 27 249 K</b>	<b>0</b>	<b>819 K</b>	<b>-26 430 K</b>

### 3.6. Disponibilités

Le poste disponibilités comprend des soldes bancaires notamment dans des pays soumis à des restrictions (Syrie, Iran, Algérie, Maroc, Sri Lanka, Tunisie) à hauteur de 9.533 milliers d'euros.

## 3.7. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

### Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 1 658 K euros et se rapportent essentiellement aux factures de licences.

### Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 17 589 K euros et correspondent à du chiffre d'affaires différé.

## 3.8. Ecart de conversion actif

Ils s'élèvent à 29 267 K euros et sont principalement le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellées en devises étrangères.

## 3.9. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 est la suivante :

Rubriques (En K€)	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres*
SITUATION AU 31/12/2019 AVANT REPARTITION	65 102 985	260 412 K	K	2 426 K			20 878 K	229 999 K	513 716 K
Affectation du résultat 2019		-	-	11 500 K	-	-	218 499 K	-229 999 K	-
Résultat 2020								26 416 K	26 416 K
SITUATION AU 31/12/2020	65 102 985	260 412 K	K	13 926 K			239 377 K	26 416 K	540 132 K

\*hors subvention d'investissement

Les subventions d'investissement s'élèvent à 444 K euros en 2020 contre 622 K euros en 2019. Le total des capitaux propres après subvention est de 540 576 K euros en 2020. Il était de 514 338 K euros en 2019.

Le capital social d'Alcatel-Lucent International est de 260 412 K euros à fin 2020, se répartissant en 65.102.985 titres d'une valeur nominale de 4,00 euros toutes de même catégorie.

## 3.10. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2020 a été la suivante :

Rubriques (En K€)	31/12/2019	Reclassement	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2020
<b>Provisions pour risques</b>	<b>116 887</b>		<b>45 210</b>	<b>-50 730</b>	<b>-6 009</b>	<b>105 358</b>
Travaux restant à effectuer	31 670		6 517	-16 908	0	21 279
<b>Pertes à terminaison</b>	<b>1 352</b>	<b>982</b>	<b>0</b>	<b>-2 009</b>	<b>0</b>	<b>325</b>
<b>Provision contrats spécifiques</b>	<b>982</b>	<b>-982</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Garanties données aux clients	0		0	0	0	0
Provisions pour charges de retrofit	3 144		577	-3 721	0	0
Provisions pour pénalités	6 584		2 601	-793	-1 606	6 786
Provisions pour Litiges	27 465		3 120	-2 091	-23	28 471
Perte de change	18 072		29 267	-18 072	0	29 267
Provision pour dépollution	5 000		0	0	0	5 000
Risques fiscaux	8 574		12	0	-168	8 418
Autres	14 045		3 116	-7 136	-4 212	5 813
<b>Provisions pour charges</b>	<b>381 882</b>		<b>181 600</b>	<b>-103 999</b>	<b>0</b>	<b>459 483</b>
Restructuration	201 564		181 600	-79 585	0	303 579
Indemnités de départ en retraite	172 076		0	-22 361	0	149 715
Médailles du travail	8 242		0	-2 053	0	6 189
<b>Total</b>	<b>498 768</b>	<b>0</b>	<b>226 810</b>	<b>-154 729</b>	<b>-6 009</b>	<b>564 841</b>
Impact résultat						
• exploitation			226 798	-154 729	-5 841	
• financier						
• exceptionnel et impôts			12	0	-168	

Les travaux restant à effectuer ont diminué de 10.3 millions d'euros suite à l'avancement de nombreux projets clients non compensés par de nouveaux projets notamment sur la partie à l'export désormais repris par NSN Oy.

Les provisions pour charges de retrofit ont été entièrement reprises dans le cadre du changement de modèle opérationnel et de la reprise des litiges par NSN Oy.

Les provisions pour pertes de change latentes ont augmenté de 11,2 millions d'euros.

Les mouvements sur les autres provisions concernent les reprises pour utilisation relatives au contrat d'externalisation avec EINEA pour +7,9 millions d'euros.



## 3.11. Détail des dettes et échéances à la cloture de l'exercice

### Détail des dettes

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Dettes financières		56 K	299 K
Avances et acomptes reçus sur commandes		8 117 K	46 813 K
Dettes d'exploitation		527 589 K	933 314 K
Dettes diverses		57 053 K	17 605 K
<b>Total</b>		<b>592 815 K</b>	<b>998 031 K</b>

### Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2020	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Dont Entreprises liées
<b>Dettes financières</b>	<b>56 K</b>	<b>50 K</b>	<b>6 K</b>		<b>50 K</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	K		K		0
Emprunts et dettes financières divers	55 K	50 K	5 K		50 K
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 117 K	8 117 K			344 K
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>527 589 K</b>	<b>527 589 K</b>			<b>293 445 K</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 690 K	336 690 K			290 611 K
Dettes fiscales et sociales	190 899 K	190 899 K			2 834 K
Autres					0
<b>Dettes diverses</b>	<b>57 053 K</b>	<b>57 053 K</b>			<b>23 046 K</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 659 K	2 659 K			337 K
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)					0
Autres	54 394 K	54 394 K			22 709 K
<b>Total Dettes</b>	<b>592 815 K</b>	<b>592 809 K</b>	<b>6 K</b>	<b>0</b>	<b>316 885 K</b>



## 3.12. Ecart de conversion passif

Ils s'élèvent à 22 171 K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et fournisseurs libellés en devises étrangères.

## 3.13. Charges à payer

Les charges à payer 2020 s'élèvent à 218,2 millions d'euros et s'analysent comme suit :

- fournisseurs factures non parvenues pour 78,1 millions d'euros
- dettes fiscales et sociales à payer pour 130 millions d'euros
- autres charges à payer pour 10,1 millions d'euros.

## Chapitre 4 : Notes sur le bilan et le compte de résultat

### 4.1. Produits d'exploitation

#### Chiffre d'affaires

Rubriques (En K€)	CA FRANCE		CA EXPORT DIRECT		TOTAL	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
TOTAL	545 823 K	597 839 K	1 786 952 K	773 058 K	2 332 775 K	1 370 898 K
% répartition	23,4%	43,61%	76,6%	56,39%	100%	100%
% évolution/N-1		+9,53%		-56,74%		-41,23%

Par segment d'activité, le chiffre d'affaires 2020 se répartit comme suit :

Rubriques (En K€)	2020	2019	Répartition	
			2020	2019
Applications & Analytics (AA)	50 665	51 940	6%	6%
Fixed Networks (FN)	121 519	156 928	15%	17%
IP / Optical Network (ION)	416 538	544 484	53%	59%
Mobile Networks (MN)	115 418	66 888	15%	7%
Global Services	87 924	103 468	11%	11%
Principales ventes externes	792 064	923 708	100%	100%
Autres ventes externes & internes (1)	578 834	1 409 066		
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>1 370 898 K</b>	<b>2 332 775 K</b>		

- (1) En 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe s'élève à 579 millions en diminution de 830 millions d'euros en raison notamment de la diminution des ventes intragroupes pour 811 millions d'euros de matériels reflétant le changement de modèle opérationnel intervenu en 2019.

## Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

Les reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges de 180 694 K euros se décomposent de la façon suivante :

Rubriques	(En K€)	31/12/2020
Reprise sur dépréciation des immobilisations corporelles & incorporelles		
Reprise sur provision d'exploitation (*)		160 570 K
Reprise sur dépréciation des stocks et en-cours		19 305 K
Reprise sur dépréciation des créances		819 K
Autres reprises et transfert de charges		
<b>Total</b>		<b>180 694 K</b>

(\*) Voir la note 3.10

## 4.2. Charges d'exploitation

### Achats de matières premières et autres approvisionnements, achats et charges externes

Les charges correspondant à ces rubriques représentent un total de 673,7 millions d'euros, soit 45% des charges d'exploitation et se décomposent en :

Rubriques	(En K€)	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Achats de marchandises		435 397 K	1 265 083 K
Achats de matières premières et autres approvisionnements		28 475 K	54 457 K
Autres charges externes		209 859 K	312 457 K
<b>Total</b>		<b>673 731 K</b>	<b>1 631 997 K</b>

La diminution des achats de marchandises provient principalement de la diminution des achats de marchandises vendus aux fronting units suite au changement des flux logistiques en ligne avec le



nouveau modèle organisationnel. NSN Oy, en tant que Principal unit, fourni les équipements aux entités du Groupe.

La diminution des autres charges externes provient principalement de la diminution des frais logistiques (transport sur ventes, entreposage, manufacturing) pour 34,3 millions d'euros en raison du changement de modèle organisationnel qui impact les ventes export d'ALU international, de la diminution des frais informatiques (services et locations de matériels) auparavant portés par ALU International et désormais contractés en totalité par NSN Oy pour un impact de 31,2 millions d'euros en 2020, la diminution des prestations de maintenance et réparations aux autres entités du Groupe pour 9 millions d'euros en raison du transfert de cette activité vers NSN Oy, la diminution des frais de voyages et déplacement pour 7,5 millions d'euros s'expliquant par la restriction des voyages d'affaires suite à la pandémie COVID ainsi que la réduction des effectifs d'ALU International, enfin la diminution des frais et commissions bancaires s'appliquant sur les ventes à l'export en baisse pour 6,3 millions d'euros.

## **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherches et développement apparaissent dans les charges d'exploitation.

Alcatel Lucent International refacture la majorité des coûts de recherche et développement par l'accord de R&D agreement à NSN OY. Le montant global de ces dépenses et refacturations génère alors un profit de 6,3 millions d'euros sur l'exercice 2020 contre un profit de 12.8 millions d'euros en 2019.

Les charges enregistrées sur l'exercice au titre des coûts de recherche et développement s'élèvent à 246,8 millions d'euros en 2020 contre 251.3 millions en 2019 et correspondent :

- aux frais propres d'Alcatel-Lucent International pour 104,1 millions d'euros versus 117,6 millions d'euros en 2019 qui sont ensuite refacturés à NSN OY dans le cadre du R&D agreement ;
- aux frais de R&D correspondant au personnel mis à disposition auprès de la société Evolium pour 142,7 millions d'euros et intégralement refacturé sans marge.

Les frais propres de R&D sont désormais intégralement refacturés à NSN Oy avec une marge de 6% sur les coûts supportés en propres.



## Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 482 334 K euros en 2020 versus 539 413 K euros en 2019. Elles se rapportent à l'effectif suivant :

Rubriques (En K€)	Effectif Au 31/12/2020	Effectif Moyen 2020	Effectif Au 31/12/2019	Effectif Moyen 2019
Ingénieurs et cadres	3 730	3 910	4 117	4 151
Agents de maîtrise	0	0	0	0
Employés /Techniciens	127	143	176	200
Ouvriers	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 857</b>	<b>4 053</b>	<b>4 293</b>	<b>4 351</b>

Le total du montant à recevoir présenté à l'Administration (exercices 2017 et 2018) est de 2,1 millions d'euros.

Le produit à recevoir au titre du CICE est compris dans les autres créances.

## Dotations aux provisions sur actif circulant

La dotation aux provisions sur actif circulant est de 1 817 K euros. Elle se rapporte aux dépréciations sur stocks.

## Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation

La dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation s'élève à 226 797 K euros versus 133 048 K euros en 2019 et est constituée des rubriques suivantes :

Rubriques (En K€)	Montant	Montant
	Exercice 2020	Exercice 2019
Travaux restant à effectuer	6 517	7 469
Pertes à terminaison	0	0
Garanties données aux clients	0	0
Provisions contrats spécifiques	0	0
Autres provisions pour pénalités	2 601	3 790
Provisions pour charges de rétrofit	577	1 912
Risques généraux /Litiges	6 236	16 263
Restructurations	181 600	83 287
Indemnités de départ en retraite	0	15 308
Médailles du travail	0	18
Perte de change	29 267	0
Environmental charges	0	5 000
<b>Total</b>	<b>226 797 K</b>	<b>133 048 K</b>

L'augmentation des dotations aux provisions provient principalement du nouveau plan de transformation annoncé en 2020 et provisionné pour 181,6 million d'euros et de l'impact négatif de la provision pour perte de change pour 29,3 millions d'euros.

## Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 34 875 K euros en 2020 versus 214 207 K euros en 2019.

La diminution des autres charges d'exploitation pour 179 331 K euros en 2020 provient principalement:

- de la diminution pour 186,5 millions d'euros des impacts de change réalisés négatifs ;
- de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables ou abandon de créance comptabilisées en 2020 pour 8,8 millions d'euros.

## 4.3. Charges et produits financiers

Le résultat financier dégage une perte de (6 462) K euros dont :

Résultat Financier (En K€)	Charges financières	Dont Groupe	Produits financiers	Dont Groupe	Total
Produits financiers de Participations (1)			24 K	24 K	24 K
Autres intérêts et charges ou produits assimilés (2)	-1 042 K	-269 K	2 794 K	534 K	1 752 K
Différence négative ou positive de change	-8 701 K		1 602 K		-7 099 K
Dotation/amortissements et provisions et Reprises sur prov/dépréciation (3)	-1 139 K	-1 139 K			-1 139 K
<b>RESULTAT FINANCIER 2020</b>	<b>- 10 882 K</b>	<b>- 1 408 K</b>	<b>4 420 K</b>	<b>558 K</b>	<b>(6 462) K</b>

(1) Dividendes reçus de la filiale CIBAIR : 24 K euros.

(2) Autres intérêts et charges ou produits assimilés :

- Charges d'intérêts liés à la trésorerie centrale pour 0,26 millions d'euros, escomptes accordés pour 0,7 millions d'euros.
- Produits d'intérêts sur financement contrat client pour 2,2 millions d'euros et produits d'intérêts liés à la trésorerie centrale pour 0,28 millions d'euros.

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions / Reprises sur provisions et transfert de charges :

Dotation pour dépréciation des titres de participation : 1 139 K euros sur DATATIM ROUMANI

## 4.4. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel net s'élève à une perte de (186) K euros et s'analyse comme suit :

Résultat Exceptionnel (En K€)	Produits Exceptionnels	Charges exceptionnelles	Total	Dont Groupe
Sur opérations de gestion	3 K	-361 K	-358 K	
Sur opérations en capital (1)	1 317 K	-1 301 K	16 K	16K
Dotations/ Reprises sur provisions et dépréciations et transferts (2)	168 K	-12 K	156 K	
Autres				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL 2020</b>	<b>1 488 K</b>	<b>1 674 K</b>	<b>(186) K</b>	<b>0</b>

(1) Correspond principalement à des cessions de matériels ou licences intragroupe à la valeur nette comptable.

(2) Dont reprise de provision sur risque fiscal (TVA) au Mali.



## 4.5. Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

Les résultats de la société n'ont pas permis de calculer une participation des salariés.

L'accord d'intéressement antérieurement applicable étant venu à expiration, la Direction générale de la société Alcatel Lucent International (filiale du groupe Nokia) a souhaité poursuivre la politique d'intéressement précédemment mise en place. Un nouvel accord relatif à l'intéressement des salariés a été conclu dans le cadre des dispositions des articles L3311-1 et L.3312-1 et suivants du Code du travail relatives à l'intéressement des salariés à l'Entreprise à la suite des réunions de négociation qui se sont déroulées avec les représentants des organisations syndicales les 6 mars et 7 mai 2019.

L'intéressement est lié à l'évolution du Chiffres d'affaires Nokia France ainsi qu'à des critères tenant à l'évolution de l'indice de satisfaction des clients Orange et SFR et à l'évolution du ratio de mobilité durable (nombre de salariés en CDI ou CDD bénéficiant du remboursement d'un abonnement de transports en commun ou bénéficiant d'une prime vélo au 31 décembre).

A noter qu'un avenant à cet accord a été signé le 22 juillet 2020 afin de ramener l'objectif de Chiffre d'affaires de Nokia en France à 620 millions d'euros en 2020.

Une provision pour intéressement d'un montant de 9.6 millions d'euros a été constituée au titre de l'exercice 2020.

## 4.6. Impôt sur les bénéfices

Le résultat de l'exercice enregistre une charge d'impôt courant de 3 097 K euros (le taux d'impôt applicable est de 31% au 31 décembre 2020) constitué par :

- Le produit lié au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de -8 511 K euros.
- Un crédit d'impôt à l'étranger lié aux branches de -807 K euros.
- L'impôt sur les sociétés dû à la société tête du groupe d'intégration fiscale de 12 556 K euros.
- Un crédit d'impôt Mécénat de -5 K euros.
- Un crédit d'impôt famille 2018 et 2019 de -137 K euros.

Rubriques <i>(En K€)</i>	31/12/2020	Impôt dû	31/12/2019	Impôt dû
	Résultat avant impôt		Résultat avant impôt	
Résultat d'exploitation	36 160 K	3 097 K	12 546 K	(12 540) K
Résultat financier	(6 462) K		36 020 K	
Résultat courant avant impôt	29 698 K	3 097 K	48 565 K	(12 540) K
Résultat exceptionnel	(186) K		168 894 K	
Impôt total dû	3 097 K	3 097 K	(12 540) K	(12 540) K
<b>Résultat net</b>	<b>26 416 K</b>		<b>229 999 K</b>	

A l'ouverture de l'exercice, les déficits restant à reporter au titre des exercices précédents étaient de 7 412 288 Keuros. Les déficits imputés au titre de l'exercice sont de 40 337 K euros, soit un total des déficits restant à reporter de 7 371 950 K euros à la clôture de l'exercice.

## 4.7. Impôts différés

La méthode de l'impôt exigible a été retenue par la société pour l'établissement de ses comptes annuels.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

## Chapitre 5 : Autres informations

### 5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent International fait partie du Groupe Nokia. Elle est consolidée par intégration globale par la société Nokia Oyj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

### 5.2. Intégration fiscale

Alcatel-Lucent International fait partie du périmètre d'intégration fiscale d'Alcatel-Lucent SAS depuis le 1er janvier 2007. Dans ce cadre, la société a autorisé Alcatel-Lucent SAS à la comprendre dans son périmètre d'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts. La convention fiscale d'intégration prévoit une participation à la charge d'impôt du Groupe égale à l'impôt à constater normalement hors intégration.

Cette autorisation était valable pour la durée d'application de l'option soit 5 exercices pour le régime de Groupe prévu à l'article 223-A du Code Général des Impôts, formulée par Alcatel-Lucent. Elle se renouvelle par tacite reconduction, à l'expiration de chaque période de cinq exercices (Article 223 A, III-al. 2 du CGI et BOI-IS-GPE-10-40 n°70).

Le dernier renouvellement couvre la période du 01/01/2017 au 31/12/2021.

### 5.3. Engagements de retraite

À la fin de 2020, les engagements d'Alcatel-Lucent International au titre des indemnités de départ à la retraite et compléments de retraite sont provisionnés à hauteur de 149,7 millions d'euros et sont partiellement couverts par des contrats d'assurance.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Taux de rotation des effectifs : un taux par âge dans la catégorie socioprofessionnelle concernée
- Taux d'actualisation : 0,5%
- Le taux d'actualisation retenu est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par l'État et les entreprises de premières catégories – AA ou AAA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués. Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance
- Pour le régime AUXAD, aucun taux de revalorisation des salaires n'a été pris en compte en 2019 du fait du gel du régime à compter du 01.01.2018. Le taux de revalorisation salariale utilisé pour le régime IFC reste inchangé à 2,50%.

La dette actuarielle calculée avec ces hypothèses s'élève à 239 millions d'euros.



Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>(En K€)</b>	<b>Montant au 31/12/2020</b>	<b>Montant au 31/12/2019</b>
Charge normale de l'exercice		-4 766 K	-4 263 K
Charge d'intérêt		-1 565 K	-3 777 K
Produits financiers générés sur les fonds		554 K	1 409 K
Modifications de régime		0	0
Pertes et gains actuariels		-2 648 K	16 973 K
Effet des réductions de régimes		25 294 K	11 649 K
Effet des liquidations de régime		0	0
Effet de la limitation d'actif		- 575 K	0
<b>Cout net de la période</b>		<b>-22 161 K</b>	<b>11 954 K</b>

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
<b>Évaluation des engagements</b>			
<b>Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier</b>			
		-265 042 K	-255 166 K
Charge normale de l'exercice		-4 765 K	-4 263 K
Charge d'intérêt		-1 565 K	-3 769 K
Cotisations versées par les salariés		0	0
Cession d'activité		0	0
Modifications de régime		0	0
Réductions de régime		0	0
Liquidations de régime		0	0
Indemnités supplémentaires de fin de contrat		0	0
Transfert de personnel		0	0
Pertes et (gains) actuariels		940 K	-19 242 K
Prestations payées		5 889 K	5 748 K
Plan social		25 294 K	11 649 K
<b>Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre</b>		<b>-239 251 K</b>	<b>-265 042 K</b>
<b>Couverture des engagements</b>			
<b>Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier</b>			
		93 529 K	95 086 K
Produits financiers générés sur les fonds		554 K	1 409 K
(Pertes) et gains actuariels		1 717 K	2 278 K
Contributions de l'employeur		32 K	319 K
Contributions des salariés		0	0
Modifications de régime		0	0
Réductions de régime		0	0
Liquidations de régime		0	0
Prestations payées/Indemnités supplémentaires de fin de contrat		-5 720 K	-5 563 K
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre</b>		<b>90 111 K</b>	<b>93 529 K</b>
<b>Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers</b>			
		-149 140 K	-171 513 K
<b>Effet du plafonnement des actifs</b>			
		-575 K	-563 K
<b>Montant (provisionné)/activé</b>			
		<b>-149 715 K</b>	<b>-172 076 K</b>

Les placements des fonds de pensions sont investis de la manière suivante :

Rubriques	(En K€)	Valeur de marché	%
Obligations		75 071	83,31%
Actions		3 121	3,46%
Actifs immobiliers		8 972	9,96%
Autres placements		2 947	3,27%
<b>Total</b>		<b>90 111</b>	<b>100%</b>

Les engagements de pensions et indemnités de mise et de départ en retraite du personnel prennent en compte les conditions de départ retenues dans le cadre des normes Alcatel-Lucent International qui correspondent à :

- Un départ volontaire compris entre 64 et 67 ans pour les cadres et entre 62 et 63 ans pour les autres
- Les indemnités versées sont celles de départ en retraite soumises à charges sociales

## 5.4. Engagements financiers et divers

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

### Autres engagements donnés

- Au titre de divers cautionnements et engagements sur location :

Des engagements immobiliers pour 33,2 millions d'euros concernant les locaux de Nozay.

- Au titre des instruments financiers :

Il est à noter que dans le cadre de la politique Groupe, la trésorerie journalière est aussi centralisée selon les termes prévus par les process opérationnels de trésorerie.

Des cautions et garanties bancaires sont toujours actives pour 10.037 milliers d'euros.

- Obligations fermes d'achat :

(En K€)	Echéances				
	TOTAL	2021	2022	2023	2024 et +
Obligations fermes d'achats (1)	6 472	3 085	847	250	2 290

(1) Dont 2 millions d'euros de contrats relatifs à la transaction avec HCL Technologies.

- Emprunts et autres passifs sécurisé

Néant

- Engagements de crédit-bail

Aucune acquisition n'a été constatée sur l'exercice.

Les engagements de crédit-bail sont compris dans l'engagement d'achat global à HCL présenté ci-dessus et sont relatifs exclusivement à de l'achat de matériel informatique.

## Engagements reçus

Les engagements locatifs reçus à hauteur de 26,8 millions d'euros correspondent principalement aux engagements reçus des sociétés louant une partie des locaux à Nozay pour 26,3 millions d'euros et à Lannion pour 0,5 millions d'euros.

## **5.5. Événements postérieurs à la clôture**

Sur le plan opérationnel, aucun évènement marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

## COVID-19

Au début de l'année 2020, l'épidémie de COVID-19 est devenue une pandémie mondiale et a eu un effet négatif important sur l'économie mondiale et les marchés financiers car de nombreux pays ont mis en place en 2020 et prolongé en 2021, des mesures de confinement d'ampleur et de durée variables afin de ralentir la propagation du virus.

Le virus ainsi que les mesures prises pour le combattre ont eu, ensemble, un impact sur les chaînes d'approvisionnement, la demande de produits et de services, l'accès au financement, la santé et le bien-être des employés

L'impact du COVID-19 sur nos opérations en 2020 a été relativement limité. Nous continuons de croire que notre industrie est relativement résistante aux effets du COVID-19, mais la demande des clients et/ou notre capacité à répondre à la demande des clients pourraient être impactées à l'avenir.

Les mesures prises par les autorités gouvernementales pour endiguer la propagation du virus ont eu et auront encore un impact négatif sur notre chaîne d'approvisionnement, le développement de nos

produits, les prestations de services et autres opérations. Cela pourrait impacter défavorablement nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Le modèle opérationnel de la société, y compris les accords de financement avec la société mère et les autres sociétés du groupe, reste cependant inchangé.

## 5.6. Litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche des affaires (dont divers contentieux sociaux collectifs en France) et dont la direction pense qu'ils sont convenablement provisionnés ou qu'ils n'engendreront pas un coût significatif pour le Groupe, Alcatel-Lucent International n'est pas impliquée dans des litiges significatifs.

## 5.7. Renseignements concernant les filiales et participations

Rubriques	(En K€)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres	Capital détenu (en %)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avais fournis	CA hors taxes	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés en 2020
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Alcatel-Lucent International											
Alcatel-Lucent India Limited – 202-206 Tolstoy House 110 001 New Delhi India (*)	23 967	150 515	23,51	35 414	35 414	-	-	168 203	12 422	-	-
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital d'Alcatel Lucent International											
1 - Filiales non reprises au paragraphe A	-	-	-	10 611	4 439	-	-	-	-	-	24
<b>Total Général</b>	<b>23 967</b>	<b>150 515</b>	<b>-</b>	<b>46 025</b>	<b>39 853</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>168 203</b>	<b>12 422</b>	<b>24</b>	

(\*) Les états financiers sont au 31 mars 2020.



## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en euros)

Rubriques (En €)	Nombre de titres en portefeuille	Valeur d'inventaire nette	Pourcentage de participation d'Alcatel - Lucent International
<b>1 – Titres de participation dans les sociétés françaises dont la valeur d'inventaire est égale ou supérieure à 15 000 € par participation</b>		<b>3 042 370</b>	
Alcatel-Lucent Bell Labs France	184 745	2 955 920	100%
Cibair	43 225	86 450	19%
<b>2 – Titres de participation dans les sociétés étrangères dont la valeur d'inventaire est égale ou supérieure à 15 000 € par participation</b>		<b>36 896 435</b>	
Alcatel-Lucent Pakistan LTD	18 000 036	0	90%
Alcatel-Lucent India Limited	49 844 426	35 413 844	23,51%
SC Datatim Roumanie	12 827 150	1 482 591	89,47%
<b>3 – Titres de participation dans les sociétés étrangères dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15 000 € par participation</b>		<b>1 210</b>	
<b>5 – Valeur nette du portefeuille</b>		<b>39 940 015</b>	

## **ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL**

Société anonyme au capital de 260.411.940 euros  
Siège social : Site Nokia Paris Saclay - Route de Villejust - 91620 Nozay  
493 378 939 RCS EVRY

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **EN DATE DU 20 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 20 juillet, à 14 heures 30,

Les actionnaires d'ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL (la « Société ») se sont réunis en assemblée générale mixte, sur le site de Nokia Paris Saclay route de Villejust 91620 Nozay, sur convocation en date du 29 juin 2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Rapports des Commissaires aux comptes.
  
- Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration, rapport général du commissaire aux comptes et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code du Commerce et approbation desdites conventions,
- pouvoirs.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire d'autres actionnaires. Les pouvoirs des actionnaires représentés ainsi que les formulaires de vote par correspondance ont été annexés à la feuille de présence.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry Boisson en sa qualité de Président Directeur général.

Alcatel-Lucent Participations, actionnaire possédant le plus grand nombre de voix et M. Eric Decourchelle acceptant cette fonction, assument les fonctions de scrutateur.

Mme Françoise Klein est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant fait parvenir un bulletin de vote par correspondance possèdent plus du cinquième des actions ayant droit de vote sur les 65 102

985 actions composant le capital social. En conséquence, le quorum requis étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Cabinet Deloitte, commissaire aux comptes titulaire, dûment convoqué par lettre en date du 29 juin 2021, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires et au commissaire aux comptes,
- l'ordonnance de prorogation du délai de convocation de l'assemblée générale du 28 juin 2021,
- la feuille de présence,
- les comptes annuels au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- une copie des statuts de la Société,
- une copie du projet de statuts de la Société,
- le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée générale.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au commissaire aux comptes ou mis à leur disposition dans les délais fixés par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE DECISION (*Approbaton des comptes annuels*)

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum requis, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2020, et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un bénéfice de 26 415 548,97 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Les associés constatent, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, des dépenses non déductibles fiscalement aux termes de l'article 39-4 du Code Général des Impôts d'un montant global de 870 563 €.

En conséquence, les associés donnent au Président quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette résolution a été adoptée à 65 102 889 voix pour, 0 voix contre, 96 abstentions**

DEUXIEME DECISION (Affectation du résultat)

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum requis, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de 26 415 548,97 euros, de la façon suivante :

*ORIGINE (€)*

Réserve légale	13 926 316,65
Report à nouveau	239 377 326,25
Résultat de l'exercice	26 415 548,97

*AFFECTATION(€)*

Réserve légale	1 320 777,35
Réserve légale après affectation	15 247 094,00
Report à nouveau	25 094 771,62
Bénéfice distribuable	264 472 097,87
Bénéfice distribué	0
Report à nouveau après affectation	264 472 097,87

Aucun dividende ne sera versé au titre de l'exercice 2020 .

L'assemblée générale prend acte également, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**Cette résolution a été adoptée à 65 102 889 voix pour, 0 voix contre, 96 abstentions**

TROISIEME DECISION (Convention L. 225-38)

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum requis, connaissance prise du rapport des commissaires aux comptes approuvent, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce constate qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2020.

**Cette résolution a été adoptée à 65 102 889 voix pour, 0 voix contre, 96 abstentions**

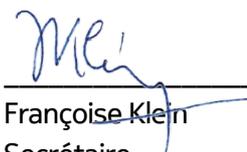
QUATRIEME DECISION    *(pouvoirs pour l'exécution des décisions des actionnaires et pour les formalités)*

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum requis, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités et plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les représentants des actionnaires de la Société et par la Secrétaire.

**Cette résolution a été adoptée à 65 102 889 voix pour, 0 voix contre, 96 abstentions**

  
\_\_\_\_\_  
Thierry Boisnon  
Président- Directeur Général

  
\_\_\_\_\_  
Françoise Klein  
Secrétaire

  
\_\_\_\_\_  
Eric Decourchelle  
Alcatel-Lucent Participations  
Scrutateur

# **ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL**

Société anonyme

ROUTE DE VILLEJUST CENTRE DE VILLARCEAUX, NOZAY 91620, FR

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL

Société anonyme

ROUTE DE VILLEJUST CENTRE DE VILLARCEAUX, NOZAY 91620, FR

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

À l'assemblée générale de la société ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les sections "Evolution du modèle opérationnel" et "accords de financement signés avec l'entité mère NSN Oy : Operating et Restructuring fee" de la note 1.2 « Faits marquants de l'exercice » exposent les règles et méthodes comptables relatives à ces contrats.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges à engager au titre des plans de sauvegarde de l'emploi, tel que décrit en sections « Exécution du Plan "Synergy/GALO 1" », « Exécution du Plan "GALO 2" », « Mise en œuvre du Plan JURA » et « nouveau plan de transformation 2020/2021 » de la note 1.2 « Faits marquants de l'exercice et en note 2.11 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et revoir les calculs effectués par la société

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de cette déclaration.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

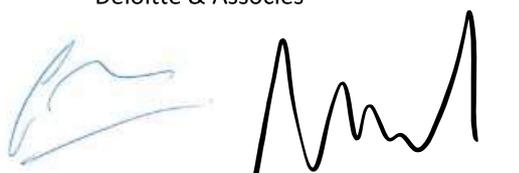
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Laurent ODOBEZ Julien RAZUNGLES

# NOKIA

## Alcatel-Lucent International

**Comptes annuels au 31/12/2020**

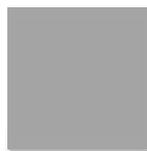
NOKIA PARIS SACLAY  
148 Route de Villejust  
91620 NOZAY  
Siret : 493 378 939 00034

## **SOMMAIRE**

<b>Bilan</b> .....	<b>4</b>
<b>BILAN ACTIF</b> .....	<b>5</b>
<b>BILAN PASSIF</b> .....	<b>6</b>
<b>Compte de résultat</b> .....	<b>7</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>8</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT (Suite)</b> .....	<b>9</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>10</b>
<b>Chapitre 1 : Présentation de la société et faits marquants de l'exercice</b> .....	<b>11</b>
1.1. Présentation de la société.....	11
1.2. Faits marquants de l'exercice.....	11
<b>Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables</b> .....	<b>16</b>
2.1. Frais de recherche et développement .....	16
2.2. Immobilisations incorporelles.....	16
2.3. Immobilisations corporelles.....	17
2.4. Participations et autres titres immobilisés .....	17
2.5. Autres immobilisations financières.....	18
2.6. Stocks et travaux en cours .....	18
2.7. Créances.....	19
2.8. Opérations en devises .....	19
2.9. Disponibilités .....	19
2.10. Transactions avec les parties liées.....	19
2.11. Provisions pour risques et charges .....	19
2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	20
<b>Chapitre 3 : Tableaux de l'annexe</b> .....	<b>21</b>
3.1. Immobilisations incorporelles.....	21
3.2. Immobilisations corporelles.....	22
3.3. Immobilisations financières.....	23
3.4. Stocks et encours.....	25
3.5. Detail et état des échéances des créances à la clôture de l'exercice .....	25
3.6. Disponibilités .....	26
3.7. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance .....	27
3.8. Ecart de conversion actif.....	27
3.9. Capitaux propres .....	27
3.10. Provisions pour risques et charges .....	28
3.11. Détail des dettes et échéances à la clôture de l'exercice .....	29

<b>Chapitre 4 : Notes sur le bilan et le compte de résultat .....</b>	<b>31</b>
4.1. Produits d'exploitation .....	31
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges .....	32
4.2. Charges d'exploitation.....	32
4.3. Charges et produits financiers.....	36
4.4. Charges et produits exceptionnels.....	36
4.5. Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement.....	37
4.6. Impôt sur les bénéfices .....	38
4.7. Impôts différés .....	38
<b>Chapitre 5 : Autres informations .....</b>	<b>39</b>
5.1. Consolidation .....	39
5.2. Intégration fiscale.....	39
5.3. Engagements de retraite.....	39
5.4. Engagements financiers et divers.....	42
5.5. Evénements postérieurs à la clôture .....	43
5.6. Litiges .....	44
5.7. Renseignements concernant les filiales et participations .....	44

# Bilan



## BILAN ACTIF

Rubriques (En K€)	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 811 K	8 675 K	136 K	289 K
Fonds commercial	103 245 K	1 681 K	101 564 K	101 564 K
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>112 056 K</b>	<b>10 356 K</b>	<b>101 701 K</b>	<b>101 853 K</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	461 K	230 K	231 K	232 K
Constructions	88 895 K	43 755 K	45 140 K	50 003 K
Installations techniques, mat. et outillage industriels	99 057 K	73 678 K	25 379 K	25 985 K
Autres immobilisations corporelles	19 572 K	11 729 K	7 843 K	8 581 K
Immobilisations en cours	709 K		709 K	112 K
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>208 694 K</b>	<b>129 393 K</b>	<b>79 302 K</b>	<b>84 914 K</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	46 025 K	6 172 K	39 854 K	40 992 K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	271 K	185 K	86 K	86 K
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 226 K		41 226 K	33 800 K
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>87 522 K</b>	<b>6 357 K</b>	<b>81 166 K</b>	<b>74 879 K</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>408 273 K</b>	<b>146 105 K</b>	<b>262 168 K</b>	<b>261 646 K</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	846 K	726 K	120 K	341 K
En cours de production de biens	2 742 K	4 K	2 738 K	5 614 K
En cours de production de services	21 483 K		21 483 K	52 956 K
Produits intermédiaires et finis	3 117 K	385 K	2 731 K	15 499 K
Marchandises	24 799 K		24 799 K	14 125 K
<b>Total des stocks</b>	<b>52 987 K</b>	<b>1 115 K</b>	<b>51 871 K</b>	<b>88 534 K</b>
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 195 K		1 195 K	14 157 K
Clients et comptes rattachés	752 539 K	26 430 K	726 108 K	960 405 K
Autres créances	642 725 K		642 725 K	671 807 K
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total des créances</b>	<b>1 396 458 K</b>	<b>26 430 K</b>	<b>1 370 028 K</b>	<b>1 646 370 K</b>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres				
Disponibilités	22 999 K		22 999 K	28 055 K
Charges constatées d'avance	1 658 K		1 658 K	2 414 K
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>22 999 K</b>		<b>22 999 K</b>	<b>28 055 K</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 474 101 K</b>	<b>27 546 K</b>	<b>1 446 555 K</b>	<b>1 765 373 K</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	29 267 K		29 267 K	18 072 K
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 911 641 K</b>	<b>173 651 K</b>	<b>1 737 991 K</b>	<b>2 045 091 K</b>

## BILAN PASSIF

Rubriques	(En K€)	2020	2019
<b>Situation nette</b>			
Capital social ou individuel	Dont versé : 260 412 K	260 412 K	260 412 K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		K	K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		13 926 K	2 426 K
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		239 377 K	20 878 K
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>26 416 K</b>	<b>229 999 K</b>
<b>Total situation nette</b>		<b>540 132 K</b>	<b>513 716 K</b>
Subventions d'investissement		444 K	622 K
Provisions réglementées			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>540 576 K</b>	<b>514 338 K</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		105 358 K	116 887 K
Provisions pour charges		459 482 K	381 882 K
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>564 840 K</b>	<b>498 768 K</b>
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		K	K
Emprunts et dettes financières divers		55 K	298 K
<b>Total dettes financières</b>		<b>56 K</b>	<b>299 K</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 117 K	46 813 K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		336 690 K	729 045 K
Dettes fiscales et sociales		190 899 K	204 269 K
<b>Total dettes d'exploitation</b>		<b>535 706 K</b>	<b>980 127 K</b>
<b>Dettes diverses</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 659 K	2 171 K
Autres dettes		54 394 K	15 434 K
<b>Total dettes diverses</b>		<b>57 053 K</b>	<b>17 605 K</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance		17 589 K	1 321 K
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>610 403 K</b>	<b>999 352 K</b>
Ecarts de conversion passif		22 171 K	32 632 K
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 737 991 K</b>	<b>2 045 091 K</b>

# Compte de résultat



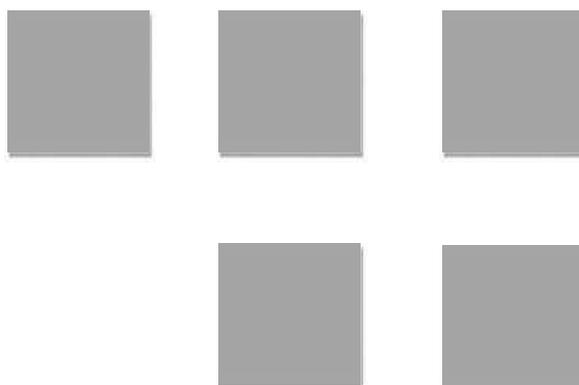
## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	(en K€)	2020	2019
Vente de marchandises		64 272 K	37 618 K
Production vendue de biens		437 268 K	1 424 332 K
Production vendue de services		869 358 K	870 825 K
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>		<b>1 370 898 K</b>	<b>2 332 775 K</b>
Production stockée		(34 054) K	(382 247) K
Production immobilisée		122 K	295 K
Subventions d'exploitation		264 K	178 K
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		180 694 K	289 173 K
Autres produits		3 429 K	195 129 K
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>1 521 353 K</b>	<b>2 435 303 K</b>
<b>Charges externes</b>			
Achat de marchandises (y compris droits de douane)		435 397 K	1 265 083 K
Variation de stock (marchandises)		5 754 K	(187 698) K
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		28 475 K	54 457 K
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		12 916 K	10 703 K
Autres achats et charges externes		209 859 K	312 457 K
<b>Total charges externes</b>		<b>692 402 K</b>	<b>1 455 002 K</b>
<b>Impôts, taxes et assimilés</b>		28 159 K	35 521 K
Charges de personnel			
Salaires et traitements		341 208 K	379 679 K
Charges sociales		141 126 K	159 734 K
<b>Total charges de personnel</b>		<b>482 334 K</b>	<b>539 413 K</b>
<b>Dotations d'exploitation</b>			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		18 809 K	19 261 K
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 817 K	26 305 K
Dotations aux provisions pour risques et charges		226 797 K	133 048 K
<b>Total dotations d'exploitation</b>		<b>247 423 K</b>	<b>178 614 K</b>
Autres charges d'exploitation		34 875 K	214 207 K
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 485 193 K</b>	<b>2 422 757 K</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 160 K</b>	<b>12 546 K</b>

## COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	(En K€)	2020	2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 160 K</b>	<b>12 546 K</b>
<b>Opérations en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participations		24 K	36 501 K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		2 794 K	1 914 K
Reprises sur provisions et transferts de charges			161 K
Différences positives de change		1 602 K	10 638 K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>4 420 K</b>	<b>49 215 K</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 139 K	1 631 K
Intérêts et charges assimilées		1 042 K	4 561 K
Différences négatives de change		8 701 K	7 004 K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières</b>		<b>10 882 K</b>	<b>13 196 K</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(6 462) K</b>	<b>36 020 K</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>29 698 K</b>	<b>48 565 K</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 K	424 K
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 317 K	239 192 K
Reprises sur provisions et transferts de charges		168 K	751 K
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>1 488 K</b>	<b>240 368 K</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		361 K	4 487 K
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 301 K	66 987 K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		12 K	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 674 K</b>	<b>71 474 K</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(186) K</b>	<b>168 894 K</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		3 097 K	(12 540) K
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 527 261 K</b>	<b>2 724 886 K</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 500 846 K</b>	<b>2 494 887 K</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>		<b>26 416 K</b>	<b>229 999 K</b>

# Annexe



## **Chapitre 1 : Présentation de la société et faits marquants de l'exercice**

### **1.1. Présentation de la société**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 1 737 991 K euros, et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 26 416 K euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les notes et tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, et sont présentés avec le rappel de la position au 31 décembre 2019.

### **1.2. Faits marquants de l'exercice**

#### **Exécution du Plan « Synergy/GALO 1 »**

Au cours de l'exercice 2016, un projet de licenciement collectif pour motif économique et de plan de sauvegarde de l'emploi avait été présenté aux instances représentatives du personnel pouvant concerner au maximum jusqu'à 626 salariés en l'absence d'acceptation par les salariés de la modification de leur contrat de travail et de leur reclassement interne. Ce projet avait été signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la société Alcatel Lucent International le 6 septembre 2016 puis validé par la Direction le 26 septembre 2016.

Deux provisions avaient été constituées par ALU International à la clôture de l'exercice 2016 :

- Une provision d'un montant de 176 millions d'euros pour les effectifs impactés en France
- Une provision de 144 millions d'euros au titre des plans de restructuration engagés par les unités appartenant à sa zone de chalandise.

Suite au rachat du groupe Alcatel-Lucent par Nokia, il a été convenu que le coût de la réorganisation serait supporté par Nokia Oy (nouvelle entité Principale) sur la base des dépenses effectivement supportées par Alcatel-Lucent International depuis le 1er janvier 2017 conformément aux termes du Cross Sharing Agreement signé en 2017. En conséquence un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes.

De même, le solde de la provision constituée initialement pour les autres unités du Groupe Alcatel-Lucent, dans la zone de chalandise d'Alcatel-Lucent International a été transférée à Nokia Oy au cours du 4ème trimestre 2017 pour 120 millions d'euros.

Durant l'exercice 2018, le nombre des départs identifiés a été maintenu à 471 départs. 67 employés ont débuté leur préavis (tous les préavis ont été déclarés) et 151 sont sortis définitivement en 2018.

Durant l'exercice 2019, 173 sont sortis définitivement en 2019 portant le total départs à 425. 41 départs sont prévus en 2020 et 5 en 2021.

Durant l'exercice 2020, 41 sont sortis définitivement en 2020 portant le total départs à 465. Les départs s'achèveront en 2021 (6 prévus).

Le solde de la provision restant dans les comptes ainsi que le produit à recevoir à la fin de l'exercice 2020 est de 1 millions d'euros.

## **Exécution du Plan « GALO 2 »**

La Direction a présenté au cours d'une réunion extraordinaire le 6 septembre 2017 aux Comités d'Entreprise et aux Délégués Syndicaux d'Alcatel-Lucent International un projet de licenciement collectif pour motif économique et plan de sauvegarde de l'emploi. Ce projet qui concernait à la fois les sites de Paris-Saclay/Boulogne et Lannion conduisait à une réduction de 503 employés et un plan de renouvellement des effectifs R&D pouvant atteindre 100 personnes. Au titre de ce Plan, une provision de 174 millions d'euros avait été constituée à la clôture de l'exercice 2017.

En février 2018, après avis du Comité Central d'Entreprise et des Comités d'établissement et signature unanime d'un accord collectif sur les mesures sociales et validation de la Direccte, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été mis en œuvre dans l'entreprise.

Une période de volontariat au départ a été ouverte jusqu'au 23 avril 2018 et les départs s'échelonnent jusque fin 2019. 372 départs volontaires ont été acceptés hors procédure de « Refresh ». A fin 2018, 7 salariés étaient potentiellement concernés par un licenciement contraint. L'effort de reclassement interne se poursuit.

Comme évoqué ci-avant, à la suite du rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia, il a été convenu que le coût de la réorganisation interne soit supporté par Nokia Oy sur la base des dépenses payées. Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2018, le nombre de départ envisagés a été ramené à 382 postes dans les fonctions centrales et les fonctions supports des Business Groups pour l'activité réseaux. Le plan de renouvellement des effectifs R&D concerne 104 employés et un programme similaire a été lancé pour les fonctions IT ce qui a généré 15 nouveaux départs. Les départs interviendront sur la période 2018-2022.

En conséquence, le montant de la provision a été revu à la baisse à hauteur de 157,3 millions d'euros. Durant l'exercice 2018, 161 employés ont débuté leur préavis et 31 sont sortis définitivement en 2018.

Au cours de l'exercice 2019, le nombre de départ envisagés a été ramené à 377 postes dans les fonctions centrales et les fonctions supports des Business Groups pour l'activité réseaux. Le montant de la provision a été réajusté à 160,9 millions d'euros.

270 employés ont débuté leur préavis et 72 sont sortis définitivement en 2019.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice 2019 soit 101,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2020, 65 employés ont débuté leur préavis et 165 sont sortis définitivement.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice 2020 soit 56 millions d'euros.

## **Mise en œuvre du Plan JURA**

Le 24 janvier 2019, la Direction a présenté au cours d'une réunion extraordinaire du Comité Sociale et Economique Central d'Alcatel-Lucent International un projet de licenciement pour motif économique ; le projet devant entraîner une réduction de 460 postes sur les sites de Paris Saclay et Lannion. La quasi-totalité des business groups et fonctions centrales devaient être impactées. Les activités R&D n'entraient quant à elle pas dans le champ d'application de ce projet.

Après consultation des Instances et négociation avec les Délégués Syndicaux, le nombre de suppressions de poste a été ramené à 376 (dont 34 postes vacants) réparti comme suit : 49 à Lannion et 327 à Paris-Saclay ; les départs devant intervenir sur la période 2019 – 2020.

Ce projet a fait l'objet de la signature d'un accord majoritaire avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la société Alcatel Lucent International le 11 juin 2019, validé le 3 juillet 2019 par la DIRECCTE.

Le 8 juillet 2019, une phase de volontariat s'est ouverte.

Au titre de ce Plan, une provision à hauteur de 83 millions d'euros est constituée à la clôture de l'exercice 2019 sur la base des hypothèses mise à jour par l'organisation RH au 31 mars 2020 et notamment la revue à la baisse des effectifs concernés à hauteur de 42 départs.

Conformément au modèle organisationnel (cf paragraphe précédent), le coût de la provision sera supporté par Nokia Oy sur la base des dépenses payées. Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2020, l'estimation du coût du plan a été revu à la baisse pour atteindre 78,4 millions d'euros en raison de la diminution du nombre de suppression de postes de 301 à 275 positions.

185 employés ont débuté leur préavis et 60 sont sortis définitivement au cours de l'exercice 2020.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du solde de la provision restant dans les comptes à la fin de l'exercice 2020 soit 61,8 millions d'euros.

## **Nouveau plan de transformation 2020/2021**

Le 22 juin 2020, la Direction a présenté au cours d'une réunion extraordinaire du Comité Sociale et Economique Central d'Alcatel-Lucent International un projet de licenciement pour motif économique ; le projet devant entraîner une réduction de 1233 postes sur les sites de Paris Saclay et Lannion. La quasi-totalité des business groups et fonctions centrales devaient être impactées.

Après consultation des Instances et négociation avec les Délégués Syndicaux, le nombre de suppressions de poste a été ramené à 980 réparti comme suit : 239 à Lannion et 741 à Paris-Saclay ; les départs devant intervenir sur l'année 2021.

Ce projet a fait l'objet de la signature d'un accord majoritaire avec les organisations syndicales représentatives CFDT, CFE-CGC et CFTC, au sein de la société Alcatel Lucent International le 26 novembre 2020, validé le 9 décembre 2020 par la DIRECCTE.

Le 14 décembre 2020, une phase de volontariat s'est ouverte.

Au titre de ce Plan, une provision à hauteur de 181,6 millions est constituée à la clôture de l'exercice 2020.

Un produit à recevoir est comptabilisé à hauteur du montant de la provision à la fin de l'exercice 2020.

## **Evolution du modèle opérationnel**

Depuis 2019 Nokia Solutions and Networks Oy supporte l'ensemble des charges de R&D du groupe Nokia.

Alcatel-Lucent International ne supporte plus de charge de R&D (qui sont entièrement facturées à Nokia Solutions and Networks Oy, y compris la R&D propre d'Alcatel-Lucent International dans le cadre d'un contrat de service de R&D).

Au cours de l'exercice 2019, le rôle d'Alcatel-Lucent International a évolué pour passer de celui de « Regional Manager », c'est-à-dire d'entité chargée d'organiser la distribution des produits de Nokia à travers son réseau d'entité Fronting à celui d'entité « fronting » focalisée sur son marché domestique selon le modèle « Local sales mode » c'est-à-dire la signature des contrats d'équipements et services vendus aux clients français.

Un protocole de cession réciproques d'activités entre NSN Oy et ALU International a été signé le 27 juin 2019 afin de recentrer l'activité réalisée en France sur l'entité ALU International, et de concentrer l'activité international sur l'entité NSN Oy. ALU International a cédé son activité internationale pour un montant de 233,4 millions d'euros et a acquis l'activité France de NSN pour 81,2 millions d'euros. Ces montants ressortent des évaluations qui ont été faites de l'activité de chacune des sociétés selon la méthode de flux de trésorerie futurs actualisés.

ALU International a cessé d'opérer à travers ses Fronting Units dont les activités sont désormais rémunérées par NSN Oy.

D'un point de vue logistique, les flux d'approvisionnement et d'expédition de matériels se sont considérablement réduits en provenance de nos sous-traitants et à destination des anciennes Fronting Units et les stocks détenus principalement dans l'ancien Hub de Marly en France ont été épuisés ou transférés dans le nouveau Hub à Tilburg aux Pays-Bas.

Cela s'est poursuivi au cours de l'exercice 2020 pour les stocks de pièces de rechange et de réparation pour un montant de 7,3 millions d'euros.

Enfin, les principales provisions pour rénovation de matériel défectueux ont été transférés à NSN Oy en fin d'année pour un montant de 11,7 millions d'euros (un solde restant de 3,1 millions d'euros restait à être utilisés ou transféré vers NSN oy en 2020) ainsi que les provisions sur stock détenus chez nos sous-traitants pour 15,5 millions d'euros à fin 2019.

Au cours de l'exercice 2020, les dernières provisions pour rénovation de matériel défectueux ont été transférés à NSN Oy ou utilisées.

Concernant les carnets de commandes clients, il a été convenu que les commandes déjà signées avec des clients étrangers ne soient pas transférées vers NSN Oy mais exécutées par ALU International. La mise en place du nouveau modèle nécessite de renégocier chaque contrat pour chaque ligne de produit ce qui nécessite d'importantes discussions et négociations avec les clients pour changer l'entité contractante. Pour ces raisons, certaines commandes avec des clients étrangers continuent d'être signées par ALU International ce qui continuera de générer du chiffre d'affaires à l'export dans les prochaines années.

Alcatel-Lucent International est désormais rémunérée sur une base de profit opérationnel net (application de la méthode transactionnelle de la marge nette) à hauteur de 2.5% des ventes réalisées à destination de client français qu'elles soient réalisées directement par ALU International ou par NSN Oy dans le cas où les contrats n'auraient pu être transférés. L'ensemble des profits ou pertes réalisées sur les ventes à destination de client non français sont transférés à NSN Oy.

ALU International continue de percevoir une rémunération pour les services qu'elle réalise en matière de frais de gestion et de R&D en méthode de coûts majorés (de 3 à 6%).

### **Accords de financement signés avec l'entité mère NSN Oy : Operating et Restructuring fee.**

Un accord Frame Operating Agreement avait été signé en 2017 entre Alcatel-Lucent International, Nokia Solutions and Networks Oy et Nokia of America Corporation afin de définir les modalités de compensations financières pour les services rendus par une société au bénéfice de la deuxième, cet accord s'appliquant également à leurs filiales respectives.

Cet accord a pris fin en 2018 et a été remplacé par un accord d'Operating fee sur la base des modalités définies ci-dessus et un accord de Restructuring fee destiné à compenser ALU International pour les coûts des plans de restructuration payés au cours de chaque exercice et relatifs aux plans GALO1, GALO2, JURA et le nouveau plan de Transformation 2020/2021.

## **Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principes comptables appliqués sont les suivants :

### **2.1. Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement (salaires, charges et achats directs) sont liés à des services rendus de R&D à Nokia of America Corporation et Nokia Solutions and Networks Oy. Il s'agit donc de coûts de services et ne sont donc pas capitalisables. Ils sont comptabilisés dans les charges de l'exercice. Les dépenses de R&D facturables, engagées dans le cadre de contrats signés avec la clientèle, sont incluses dans les travaux en cours sur les contrats à long terme le cas échéant.

### **2.2. Immobilisations incorporelles**

Outre les fonds commerciaux, ce poste ne comprend que les seuls droits et concessions de brevets, licences et marques acquis. Ces droits sont amortis d'une façon générale sur une durée de 5 ans linéairement. Lorsque ces brevets, licences et marques sont déposés par Alcatel-Lucent International, ils ne sont pas immobilisés.

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste « Fonds commercial » qui est réputée avoir une durée de vie indéfinie et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

#### **Fonds commercial NSN OY**

Le fonds commercial s'élevant à 81,2 millions euros représente la valeur économique de la clientèle française rachetée de la société NSN Oy en 2019, et qui est réputée avoir une durée de vie illimitée. Aucune dépréciation n'a été constatée à la suite du test de dépréciation.

## Intégration du fonds de commerces de NSN France et constatation d'un Mali de fusion

En 2018, à la suite de la fusion avec NSN France, ALU International a intégré le fonds de commerce de NSN France pour une valeur nette comptable de 9 millions d'euros née des fusions avec Siemens en 2008 et Motorola en 2011 et qui a une durée de vie indéfinie.

Le test de perte de valeur réalisé en 2019 a été effectué sur l'ensemble des fonds de commerce de l'entité consolidée soit une valeur nette de 90,2 millions d'euros.

L'ensemble de l'activité de distribution d'Alcatel-Lucent International a été prise en compte dans la base de la projection à l'infini des flux de trésorerie à venir avec un taux d'actualisation de 11,4%. En effet, il existe une volonté managériale claire de synergie et de combinaison des valeurs entre les différentes composantes technologiques, et donc commerciales, des anciens Groupes, et par conséquent une impossibilité à moyen terme de segmenter leurs activités respectives. Aucune provision n'apparaît nécessaire à la clôture 2020.

Par ailleurs, un mali de fusion de 11.364.300,18 euros a été comptabilisé en Fonds commercial.

## **2.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition y compris frais accessoires, à leur coût de production ou à leur valeur d'apport pour celles reçues par voie d'apport. Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles. Le mode d'amortissement utilisé par la société est le mode linéaire.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

- Bâtiments industriels : entre 20 et 25 ans selon les bâtiments
- Ouvrages d'infrastructures : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels: 2 à 10 ans
- Agencements et constructions : 3 à 8 ans
- Installations générales: 8 ans
- Matériels de transports : 5 ans
- Matériels de bureau, informatique et mobilier : 5 à 10 ans
- Petit outillage : 3 ans.

## **2.4. Participations et autres titres immobilisés**

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Les dividendes provenant des titres de participation sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution est intervenue.

## **2.5. Autres immobilisations financières**

La valeur d'inventaire des prêts et créances est fonction de la situation financière du débiteur. Ils sont provisionnés lorsque cette situation laisse apparaître une probabilité de non-remboursement.

## **2.6. Stocks et travaux en cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est comptabilisée au coût de revient d'achat.

La valorisation des produits intermédiaires, des produits finis et des travaux en cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre et les frais de production. Pour la majorité des activités de l'entité, la méthode utilisée est la méthode des coûts "standards" ce qui implique l'exclusion des coûts de la sous-activité éventuelle. Les coûts standards sont déterminés selon la méthode du « Full light Costing », c'est-à-dire qu'ils prennent en compte les coûts variables de matière et de main d'œuvre ainsi que les frais fixes relatifs à l'activité de stockage.

Le coût de production ainsi obtenu ne comporte donc pas de frais commerciaux, de frais financiers, de frais de siège, ni de frais de recherche et développement (néanmoins de tels frais peuvent y figurer lorsque les études et recherches auxquelles ils se rattachent font l'objet d'une commande spécifique).

Les coûts standards sont mis à jour régulièrement lorsque cela est requis (résultat des négociations avec les sous-traitants modifiant les prix catalogue notamment).

Les stocks de matières et autres approvisionnements font l'objet de dépréciations sur la base de règles qui sont fonction des besoins futurs renseignés dans les plannings de production et non pas du taux de rotation constaté. D'autre part, lorsqu'un événement particulier survient (évolutions technologiques, arrêts de fabrications, etc.) des provisions exceptionnelles sont constituées de façon à respecter la règle de prudence nécessaire à la présentation d'une image fidèle des valeurs d'exploitation de la Société.

## 2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice lorsqu'elles ne font pas l'objet d'une couverture de change (voir note 2.8). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

## 2.8. Opérations en devises

A la clôture des comptes, les dettes, créances et disponibilités sont converties au cours de clôture, les pertes latentes donnant lieu à la constitution de provisions (voir note 3.8).

Selon le règlement de l'ANC 15-05, les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales doivent être enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières doivent rester en résultat financier.

L'impact de ce règlement a conduit à constater :

- 3,1 millions d'euros de gains de change en autres produits d'exploitation,
- 4,8 millions d'euros de pertes de change en autres charges d'exploitation

## 2.9. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## 2.10. Transactions avec les parties liées

La société ayant conclu des transactions avec des parties liées à des conditions normales de marché, aucune information spécifique n'est à présenter.

## 2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 5.3). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat. En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

La provision pour médailles du travail a été calculée sur la base des populations et hypothèses ayant servi à l'évaluation des provisions pour retraite.

Les provisions pour restructuration correspondent au coût des actions de restructuration résultant d'une obligation d'Alcatel-Lucent International, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés.

Les provisions pour risques sur affaires sont constituées selon les principes décrits ci-dessous :

- toute perte à terminaison estimée est immédiatement comptabilisée en provisions sur affaires.
- des provisions pour retours et assimilés sont comptabilisées sur la base des conditions contractuelles et de données statistiques issues de l'expérience passée.
- des provisions sont constituées pour faire face aux pénalités commerciales sur contrats clients, en raison de l'inobservation des délais dus aux retards d'exécution par rapport au planning contractuel. La provision est constituée dès le risque identifié lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires.
- en cas de litige avec un client, la société constitue des provisions pour risques commerciaux destinées à couvrir le risque de dédommagement lorsque la réalisation du contrat a causé un dommage. Elles peuvent concerner également les coûts de réparation ou de mise à niveau en cas de non-conformité de la livraison par rapport aux spécifications prévues à l'origine.

## **2.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et la détermination des résultats sur contrats à long terme, la société applique la méthode du pourcentage d'avancement, sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement. En cas de contrat à perte, toute perte à terminaison estimée est immédiatement comptabilisée en provision sur affaires. En règle générale, le chiffre d'affaires est dégagé au moment du transfert de propriété des produits vendus.

## Chapitre 3 : Tableaux de l'annexe

### 3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes					
Rubriques (En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle, Logiciels	10 410 K	279 K	0	-1 879 K	8 811 K
Fonds commercial	103 245 K				103 245 K
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>113 656 K</b>	<b>279 K</b>	<b>0</b>	<b>- 1 879 K</b>	<b>112 056 K</b>

Amortissements et Depréciations					
Rubriques (En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle, Logiciels	-10 121 K	- 111 K	0	1 558 K	8 675 K
Fonds commercial	-1 681 K				1 681 K
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>-11 802K</b>	<b>- 111 K</b>	<b>0</b>	<b>1 558 K</b>	<b>- 10 356 K</b>

Valeurs nettes					
Rubriques (En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle, Logiciels	289 K	168 K	0	-321 K	136 K
Fonds commercial	101 564 K				101 564 K
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>101 853 K</b>	<b>168 K</b>	<b>0</b>	<b>- 321 K</b>	<b>101 701 K</b>

Les acquisitions concernent principalement :

- des achats de licences pour 0,28 millions euros.

Les sorties d'immobilisations incorporelles s'expliquent principalement par :

- des mises au rebut de logiciels et de droits de propriété intellectuelle pour 1,9 millions d'euros.

## 3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes						
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Terrains		461 K	0	0	0	461 K
Constructions & Agencements des constructions		87 946 K	1 160 K	0	-211 K	88 895 K
Installations techniques, Matériel et Outillages Industriels		103 451 K	14 303 K	152 K	-18 849 K	99 057 K
Autres immobilisations corporelles		19 313 K	1 342 K	80 K	-1 163 K	19 572 K
Immobilisations corporelles en cours		112 K	830 K	-234 K	0	709 K
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>211 284 K</b>	<b>17 635 K</b>	<b>-2 K</b>	<b>-20 223 K</b>	<b>208 694 K</b>

Amortissements						
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Dotations	Virement de poste à poste	Reprises	31/12/2020
Terrains		- 229 K	-1 K	0	0	- 230 K
Constructions		-37 942 K	- 6 018 K	0	205 K	- 43 755 K
Installations techniques, Matériel et Outillages Industriels		-77 466 K	-10 578 K	0	14 366 K	- 73 678 K
Autres immobilisations corporelles		-10 732 K	-2 100 K	2 K	1 102 K	- 11 729 K
Immobilisations corporelles en cours						
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>-126 370 K</b>	<b>-18 697 K</b>	<b>2 K</b>	<b>15 673 K</b>	<b>-129 393 K</b>

Valeurs nettes						
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Virement de poste à poste	Diminutions	31/12/2020
Terrains		232 K	- 1 K	0	0	231 K
Constructions		50 003 K	- 4 858 K	0	-6 K	45 140 K
Installations techniques, Matériel et Outillages Industriels		25 985 K	3 725 K	152 K	- 4 483 K	25 379 K
Autres immobilisations corporelles		8 581 K	-758 K	82 K	- 61 K	7 843 K
Immobilisations corporelles en cours		112 K	830 K	-234 K	0	709 K
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>84 914 K</b>	<b>-1 062 K</b>	<b>K</b>	<b>- 4 550 K</b>	<b>79 302 K</b>

Les principales acquisitions concernent l'acquisition de nouveaux outillages industriels (14,3 millions d'euros) et l'aménagement des bâtiments du site de Nozay (1,2 millions d'euros).

Les diminutions correspondent principalement à des mises au rebut de matériels de tests et de laboratoire et d'outillage industriel (18,8 millions d'euros).

Les immobilisations en cours correspondent essentiellement à la requalification du site de Nozay (+ 0,8 million d'euros).

### 3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Participations (1)		46 025 K	0	0	46 025 K
Autres titres immobilisés		271 K	0	0	271 K
<b>Autres Immobilisations financières :</b>		<b>33 800 K</b>	<b>12 181 K</b>	<b>- 4 755 K</b>	<b>41 226 K</b>
Dépôts et cautionnements versés		150 K	0	0	150 K
Prêts groupe		0	0	0	0
Autres créances (2)		33 650 K	12 181 K	- 4 755 K	41 076 K
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>80 097 K</b>	<b>12 181 K</b>	<b>- 4 755 K</b>	<b>87 522 K</b>

- (1) Il n'y a pas eu de mouvement sur les participations en 2020.
- (2) L'augmentation des autres créances s'explique par la hausse des financements accordés à ETECSA (client Cubain) pour 12,1 millions d'euros plus importants que les remboursements perçus pour 4,7 millions d'euros.

Provisions pour dépréciation					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Participations (1)		-5 033 K	-1 139 K		- 6 172 K
Autres titres immobilisés		-185 K			- 185 K
<b>Autres Immobilisations financières :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépôts et cautionnements versés		0			0
Prêts groupe		0			0
Autres créances		0			0
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>		<b>- 5 218 K</b>	<b>- 1 139 K</b>	<b>0</b>	<b>- 6 357 K</b>

- (1) Les dotations aux provisions sur titres de participations se rapportent à DATATIM ROUMANIE (1 139 K euros) suite à la réévaluation des titres.

Valeurs nettes					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Participations		40 992 K	- 1 139 K	0	39 854 K
Autres titres immobilisés		86 K	0	0	86 K
<b>Autres Immobilisations financières :</b>		<b>33 800 K</b>	<b>12 181 K</b>	<b>-4 755 K</b>	<b>41 226 K</b>
Dépôts et cautionnements versés		150 K	0	0	150 K
Prêts groupe		0	0	0	0
Autres créances		33 650 K	12 181 K	- 4 755 K	41 076 K
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>74 879 K</b>	<b>11 042 K</b>	<b>- 4 755 K</b>	<b>81 166 K</b>

## 3.4. Stocks et encours

Les stocks s'élèvent à 52 987 K euros au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Valeurs brutes					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Matières premières et produits composants		1 986 K	0	-1 140 K	846 K
Travaux en cours sur affaires		58 574 K	0	-34 349 K	24 225 K
Produits finis et intermédiaires		32 454 K	0	-29 337 K	3 117 K
Marchandises		14 125 K	10 675 K	0	24 799 K
<b>Total Stocks</b>		<b>107 138 K</b>	<b>10 675 K</b>	<b>- 64 826 K</b>	<b>52 987 K</b>

Les stocks sont dépréciés à hauteur de 1 115 K euros, décomposés comme suit :

Dépréciations					
Rubriques	(En K€)	31/12/2019	Augmentations	Reprises	31/12/2020
Matières premières et produits composants		- 1 645 K	-197 K	1 116 K	-726 K
Travaux en cours sur affaires					
Produits finis et intermédiaires		-16 959 K	-1 620 K	18 189 K	-389 K
<b>Total Stocks</b>		<b>-18 604 K</b>	<b>-1 817 K</b>	<b>19 305 K</b>	<b>-1 115 K</b>

La variation des provisions pour dépréciation des stocks de produits finis provient principalement de la diminution des stocks de pièces détachées et de réparation de 16,9 millions d'euros à fin 2019 à 0,4 millions d'euros à fin 2020 suite au changement de modèle et des flux logistiques associés. Les provisions restant dans les comptes concernent principalement les stocks de matières premières pour 0,7 millions d'euros et des stocks de pièces de rechange résiduels pour 0,4 millions d'euros qui seront utilisés ou transférés vers NSN Oy en 2021. ALU international n'a plus vocation à détenir des stock non alloués.

## 3.5. Detail et état des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances s'élèvent à 1 395 264 K euros au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2020	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Dont entreprises liées
Créances clients et comptes rattachés		752 539 K	752 539 K		58 151 K
Autres créances d'exploitation (*)		327 803 K	292 399 K	35 404 K	313 580 K
Créances diverses (**)		314 922 K	314 922 K		300 149 K
<b>Total créances d'exploitation</b>		<b>1 395 264 K</b>	<b>1 359 860 K</b>	<b>35 404 K</b>	<b>671 880 K</b>

(\*) dont CIR et CICE à plus d'un an (2018/2019/2020) pour 35 millions d'euros. Les autres créances concernent principalement les comptes courants débiteurs intragroupe pour 251,9 millions d'euros.

(\*\*) dont produit à recevoir de Nokia OY pour compensation des coûts de restructuring pour 300,1 millions d'euros.

### Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir compris dans les créances d'exploitation s'élève à 436 millions d'euros. Il concerne notamment la prise en charge par NSN OY des coûts futurs liés au plan de restructuration GALO 1, GALO 2 et JURA (300,1 millions d'euros), les créances de CIR et CICE à recevoir pour 53,8 millions d'euros concernant la période 2017-2020 et les produits liés à l'application des accords de prix de transfert pour 27,9 millions d'euros de NSN Oy. Le solde étant constitué des factures à émettre vers les clients externes.

### Provision sur créance d'exploitation et créances diverses

Les provisions pour dépréciation des créances s'élèvent à 26 430 K euros et se répartissent comme suit :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2019	Dotations	Reprise	Montant au 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés		-27 249 K	0	819 K	-26 430 K
Autres créances d'exploitation					
Créances diverses					
<b>Total créances</b>		<b>- 27 249 K</b>	<b>0</b>	<b>819 K</b>	<b>-26 430 K</b>

### 3.6. Disponibilités

Le poste disponibilités comprend des soldes bancaires notamment dans des pays soumis à des restrictions (Syrie, Iran, Algérie, Maroc, Sri Lanka, Tunisie) à hauteur de 9.533 milliers d'euros.

## 3.7. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

### Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 1 658 K euros et se rapportent essentiellement aux factures de licences.

### Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 17 589 K euros et correspondent à du chiffre d'affaires différé.

## 3.8. Ecarts de conversion actif

Ils s'élèvent à 29 267 K euros et sont principalement le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellées en devises étrangères.

## 3.9. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 est la suivante :

Rubriques (En K€)	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres*
SITUATION AU 31/12/2019 AVANT REPARTITION	65 102 985	260 412 K	K	2 426 K			20 878 K	229 999 K	513 716 K
Affectation du résultat 2019		-	-	11 500 K	-	-	218 499 K	-229 999 K	-
Résultat 2020								26 416 K	26 416 K
SITUATION AU 31/12/2020	65 102 985	260 412 K	K	13 926 K			239 377 K	26 416 K	540 132 K

\*hors subvention d'investissement

Les subventions d'investissement s'élèvent à 444 K euros en 2020 contre 622 K euros en 2019. Le total des capitaux propres après subvention est de 540 576 K euros en 2020. Il était de 514 338 K euros en 2019.

Le capital social d'Alcatel-Lucent International est de 260 412 K euros à fin 2020, se répartissant en 65.102.985 titres d'une valeur nominale de 4,00 euros toutes de même catégorie.

## 3.10. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2020 a été la suivante :

Rubriques (En K€)	31/12/2019	Reclassement	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2020
<b>Provisions pour risques</b>	<b>116 887</b>		<b>45 210</b>	<b>-50 730</b>	<b>-6 009</b>	<b>105 358</b>
Travaux restant à effectuer	31 670		6 517	-16 908	0	21 279
<b>Pertes à terminaison</b>	<b>1 352</b>	<b>982</b>	<b>0</b>	<b>-2 009</b>	<b>0</b>	<b>325</b>
<b>Provision contrats spécifiques</b>	<b>982</b>	<b>-982</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Garanties données aux clients	0		0	0	0	0
Provisions pour charges de retrofit	3 144		577	-3 721	0	0
Provisions pour pénalités	6 584		2 601	-793	-1 606	6 786
Provisions pour Litiges	27 465		3 120	-2 091	-23	28 471
Perte de change	18 072		29 267	-18 072	0	29 267
Provision pour dépollution	5 000		0	0	0	5 000
Risques fiscaux	8 574		12	0	-168	8 418
Autres	14 045		3 116	-7 136	-4 212	5 813
<b>Provisions pour charges</b>	<b>381 882</b>		<b>181 600</b>	<b>-103 999</b>	<b>0</b>	<b>459 483</b>
Restructuration	201 564		181 600	-79 585	0	303 579
Indemnités de départ en retraite	172 076		0	-22 361	0	149 715
Médailles du travail	8 242		0	-2 053	0	6 189
<b>Total</b>	<b>498 768</b>	<b>0</b>	<b>226 810</b>	<b>-154 729</b>	<b>-6 009</b>	<b>564 841</b>
Impact résultat						
• exploitation			226 798	-154 729	-5 841	
• financier						
• exceptionnel et impôts			12	0	-168	

Les travaux restant à effectuer ont diminué de 10.3 millions d'euros suite à l'avancement de nombreux projets clients non compensés par de nouveaux projets notamment sur la partie à l'export désormais repris par NSN Oy.

Les provisions pour charges de retrofit ont été entièrement reprises dans le cadre du changement de modèle opérationnel et de la reprise des litiges par NSN Oy.

Les provisions pour pertes de change latentes ont augmenté de 11,2 millions d'euros.

Les mouvements sur les autres provisions concernent les reprises pour utilisation relatives au contrat d'externalisation avec EINEA pour +7,9 millions d'euros.

## 3.11. Détail des dettes et échéances à la clôture de l'exercice

### Détail des dettes

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Dettes financières	56 K	299 K
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 117 K	46 813 K
Dettes d'exploitation	527 589 K	933 314 K
Dettes diverses	57 053 K	17 605 K
<b>Total</b>	<b>592 815 K</b>	<b>998 031 K</b>

### Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2020	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Dont Entreprises liées
<b>Dettes financières</b>	<b>56 K</b>	<b>50 K</b>	<b>6 K</b>		<b>50 K</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	K		K		0
Emprunts et dettes financières divers	55 K	50 K	5 K		50 K
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 117 K	8 117 K			344 K
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>527 589 K</b>	<b>527 589 K</b>			<b>293 445 K</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 690 K	336 690 K			290 611 K
Dettes fiscales et sociales	190 899 K	190 899 K			2 834 K
Autres					0
<b>Dettes diverses</b>	<b>57 053 K</b>	<b>57 053 K</b>			<b>23 046 K</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 659 K	2 659 K			337 K
Dettes fiscales (impôt sur les bénéfices)					0
Autres	54 394 K	54 394 K			22 709 K
<b>Total Dettes</b>	<b>592 815 K</b>	<b>592 809 K</b>	<b>6 K</b>	<b>0</b>	<b>316 885 K</b>

## **3.12. Ecarts de conversion passif**

Ils s'élèvent à 22 171 K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et fournisseurs libellés en devises étrangères.

## **3.13. Charges à payer**

Les charges à payer 2020 s'élèvent à 218,2 millions d'euros et s'analysent comme suit :

- fournisseurs factures non parvenues pour 78,1 millions d'euros
- dettes fiscales et sociales à payer pour 130 millions d'euros
- autres charges à payer pour 10,1 millions d'euros.

## Chapitre 4 : Notes sur le bilan et le compte de résultat

### 4.1. Produits d'exploitation

#### Chiffre d'affaires

Rubriques (En K€)	CA FRANCE		CA EXPORT DIRECT		TOTAL	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
TOTAL	545 823 K	597 839 K	1 786 952 K	773 058 K	2 332 775 K	1 370 898 K
% répartition	23,4%	43,61%	76,6%	56,39%	100%	100%
% évolution/N-1		+9,53%		-56,74%		-41,23%

Par segment d'activité, le chiffre d'affaires 2020 se répartit comme suit :

Rubriques (En K€)	2020	2019	Répartition	
			2020	2019
Applications & Analytics (AA)	50 665	51 940	6%	6%
Fixed Networks (FN)	121 519	156 928	15%	17%
IP / Optical Network (ION)	416 538	544 484	53%	59%
Mobile Networks (MN)	115 418	66 888	15%	7%
Global Services	87 924	103 468	11%	11%
Principales ventes externes	792 064	923 708	100%	100%
Autres ventes externes & internes (1)	578 834	1 409 066		
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>1 370 898 K</b>	<b>2 332 775 K</b>		

- (1) En 2020, le chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe s'élève à 579 millions en diminution de 830 millions d'euros en raison notamment de la diminution des ventes intragroupes pour 811 millions d'euros de matériels reflétant le changement de modèle opérationnel intervenu en 2019.

## Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

Les reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges de 180 694 K euros se décomposent de la façon suivante :

Rubriques	(En K€)	31/12/2020
Reprise sur dépréciation des immobilisations corporelles & incorporelles		
Reprise sur provision d'exploitation (*)		160 570 K
Reprise sur dépréciation des stocks et en-cours		19 305 K
Reprise sur dépréciation des créances		819 K
Autres reprises et transfert de charges		
<b>Total</b>		<b>180 694 K</b>

(\*) Voir la note 3.10

## 4.2. Charges d'exploitation

### Achats de matières premières et autres approvisionnements, achats et charges externes

Les charges correspondant à ces rubriques représentent un total de 673,7 millions d'euros, soit 45% des charges d'exploitation et se décomposent en :

Rubriques	(En K€)	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Achats de marchandises		435 397 K	1 265 083 K
Achats de matières premières et autres approvisionnements		28 475 K	54 457 K
Autres charges externes		209 859 K	312 457 K
<b>Total</b>		<b>673 731 K</b>	<b>1 631 997 K</b>

La diminution des achats de marchandises provient principalement de la diminution des achats de marchandises vendus aux fronting units suite au changement des flux logistiques en ligne avec le

nouveau modèle organisationnel. NSN Oy, en tant que Principal unit, fourni les équipements aux entités du Groupe.

La diminution des autres charges externes provient principalement de la diminution des frais logistiques (transport sur ventes, entreposage, manufacturing) pour 34,3 millions d'euros en raison du changement de modèle organisationnel qui impact les ventes export d'ALU international, de la diminution des frais informatiques (services et locations de matériels) auparavant portés par ALU International et désormais contractés en totalité par NSN Oy pour un impact de 31,2 millions d'euros en 2020, la diminution des prestations de maintenance et réparations aux autres entités du Groupe pour 9 millions d'euros en raison du transfert de cette activité vers NSN Oy, la diminution des frais de voyages et déplacement pour 7,5 millions d'euros s'expliquant par la restriction des voyages d'affaires suite à la pandémie COVID ainsi que la réduction des effectifs d'ALU International, enfin la diminution des frais et commissions bancaires s'appliquant sur les ventes à l'export en baisse pour 6,3 millions d'euros.

## **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherches et développement apparaissent dans les charges d'exploitation.

Alcatel Lucent International refacture la majorité des coûts de recherche et développement par l'accord de R&D agreement à NSN OY. Le montant global de ces dépenses et refacturations génère alors un profit de 6,3 millions d'euros sur l'exercice 2020 contre un profit de 12.8 millions d'euros en 2019.

Les charges enregistrées sur l'exercice au titre des coûts de recherche et développement s'élèvent à 246,8 millions d'euros en 2020 contre 251.3 millions en 2019 et correspondent :

- aux frais propres d'Alcatel-Lucent International pour 104,1 millions d'euros versus 117,6 millions d'euros en 2019 qui sont ensuite refacturés à NSN OY dans le cadre du R&D agreement ;
- aux frais de R&D correspondant au personnel mis à disposition auprès de la société Evolium pour 142,7 millions d'euros et intégralement refacturé sans marge.

Les frais propres de R&D sont désormais intégralement refacturés à NSN Oy avec une marge de 6% sur les coûts supportés en propres.

## Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 482 334 K euros en 2020 versus 539 413 K euros en 2019. Elles se rapportent à l'effectif suivant :

Rubriques	(En K€)	Effectif Au 31/12/2020	Effectif Moyen 2020	Effectif Au 31/12/2019	Effectif Moyen 2019
Ingénieurs et cadres		3 730	3 910	4 117	4 151
Agents de maîtrise		0	0	0	0
Employés /Techniciens		127	143	176	200
Ouvriers		0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>3 857</b>	<b>4 053</b>	<b>4 293</b>	<b>4 351</b>

Le total du montant à recevoir présenté à l'Administration (exercices 2017 et 2018) est de 2,1 millions d'euros.

Le produit à recevoir au titre du CICE est compris dans les autres créances.

## Dotations aux provisions sur actif circulant

La dotation aux provisions sur actif circulant est de 1 817 K euros. Elle se rapporte aux dépréciations sur stocks.

## Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation

La dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation s'élève à 226 797 K euros versus 133 048 K euros en 2019 et est constituée des rubriques suivantes :

Rubriques (En K€)	Montant	Montant
	Exercice 2020	Exercice 2019
Travaux restant à effectuer	6 517	7 469
Pertes à terminaison	0	0
Garanties données aux clients	0	0
Provisions contrats spécifiques	0	0
Autres provisions pour pénalités	2 601	3 790
Provisions pour charges de rétrofit	577	1 912
Risques généraux /Litiges	6 236	16 263
Restructurations	181 600	83 287
Indemnités de départ en retraite	0	15 308
Médailles du travail	0	18
Perte de change	29 267	0
Environmental charges	0	5 000
<b>Total</b>	<b>226 797 K</b>	<b>133 048 K</b>

L'augmentation des dotations aux provisions provient principalement du nouveau plan de transformation annoncé en 2020 et provisionné pour 181,6 million d'euros et de l'impact négatif de la provision pour perte de change pour 29,3 millions d'euros.

## Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 34 875 K euros en 2020 versus 214 207 K euros en 2019.

La diminution des autres charges d'exploitation pour 179 331 K euros en 2020 provient principalement:

- de la diminution pour 186,5 millions d'euros des impacts de change réalisés négatifs ;
- de l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables ou abandon de créance comptabilisées en 2020 pour 8,8 millions d'euros.

## 4.3. Charges et produits financiers

Le résultat financier dégage une perte de (6 462) K euros dont :

Résultat Financier (En K€)	Charges financières	Dont Groupe	Produits financiers	Dont Groupe	Total
Produits financiers de Participations (1)			24 K	24 K	24 K
Autres intérêts et charges ou produits assimilés (2)	-1 042 K	-269 K	2 794 K	534 K	1 752 K
Différence négative ou positive de change	-8 701 K		1 602 K		-7 099 K
Dotation/amortissements et provisions et Reprises sur prov/dépréciation (3)	-1 139 K	-1 139 K			-1 139 K
<b>RESULTAT FINANCIER 2020</b>	<b>- 10 882 K</b>	<b>- 1408 K</b>	<b>4 420 K</b>	<b>558 K</b>	<b>(6 462) K</b>

(1) Dividendes reçus de la filiale CIBAIR : 24 K euros.

(2) Autres intérêts et charges ou produits assimilés :

- Charges d'intérêts liés à la trésorerie centrale pour 0,26 millions d'euros, escomptes accordés pour 0,7 millions d'euros.
- Produits d'intérêts sur financement contrat client pour 2,2 millions d'euros et produits d'intérêts liés à la trésorerie centrale pour 0,28 millions d'euros.

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions / Reprises sur provisions et transfert de charges :

Dotation pour dépréciation des titres de participation : 1 139 K euros sur DATATIM ROUMANI

## 4.4. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel net s'élève à une perte de (186) K euros et s'analyse comme suit :

Résultat Exceptionnel (En K€)	Produits Exceptionnels	Charges exceptionnelles	Total	Dont Groupe
Sur opérations de gestion	3 K	-361 K	-358 K	
Sur opérations en capital (1)	1 317 K	-1 301 K	16 K	16K
Dotations/ Reprises sur provisions et dépréciations et transferts (2)	168 K	-12 K	156 K	
Autres				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL 2020</b>	<b>1 488 K</b>	<b>1 674 K</b>	<b>(186) K</b>	<b>0</b>

(1) Correspond principalement à des cessions de matériels ou licences intragroupe à la valeur nette comptable.

(2) Dont reprise de provision sur risque fiscal (TVA) au Mali.

## 4.5. Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

Les résultats de la société n'ont pas permis de calculer une participation des salariés.

L'accord d'intéressement antérieurement applicable étant venu à expiration, la Direction générale de la société Alcatel Lucent International (filiale du groupe Nokia) a souhaité poursuivre la politique d'intéressement précédemment mise en place. Un nouvel accord relatif à l'intéressement des salariés a été conclu dans le cadre des dispositions des articles L3311-1 et L.3312-1 et suivants du Code du travail relatives à l'intéressement des salariés à l'Entreprise à la suite des réunions de négociation qui se sont déroulées avec les représentants des organisations syndicales les 6 mars et 7 mai 2019.

L'intéressement est lié à l'évolution du Chiffres d'affaires Nokia France ainsi qu'à des critères tenant à l'évolution de l'indice de satisfaction des clients Orange et SFR et à l'évolution du ratio de mobilité durable (nombre de salariés en CDI ou CDD bénéficiant du remboursement d'un abonnement de transports en commun ou bénéficiant d'une prime vélo au 31 décembre).

A noter qu'un avenant à cet accord a été signé le 22 juillet 2020 afin de ramener l'objectif de Chiffre d'affaires de Nokia en France à 620 millions d'euros en 2020.

Une provision pour intéressement d'un montant de 9.6 millions d'euros a été constituée au titre de l'exercice 2020.

## 4.6. Impôt sur les bénéfices

Le résultat de l'exercice enregistre une charge d'impôt courant de 3 097 K euros (le taux d'impôt applicable est de 31% au 31 décembre 2020) constitué par :

- Le produit lié au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) de -8 511 K euros.
- Un crédit d'impôt à l'étranger lié aux branches de -807 K euros.
- L'impôt sur les sociétés dû à la société tête du groupe d'intégration fiscale de 12 556 K euros.
- Un crédit d'impôt Mécénat de -5 K euros.
- Un crédit d'impôt famille 2018 et 2019 de -137 K euros.

Rubriques <i>K€</i>	(En)		31/12/2019	
	31/12/2020	Impôt dû	Résultat avant impôt	Impôt dû
Résultat d'exploitation	36 160 K	3 097 K	12 546 K	(12 540) K
Résultat financier	(6 462) K		36 020 K	
Résultat courant avant impôt	29 698 K	3 097 K	48 565 K	(12 540) K
Résultat exceptionnel	(186) K		168 894 K	
Impôt total dû	3 097 K	3 097 K	(12 540) K	(12 540) K
<b>Résultat net</b>	<b>26 416 K</b>		<b>229 999 K</b>	

A l'ouverture de l'exercice, les déficits restant à reporter au titre des exercices précédents étaient de 7 412 288 Keuros. Les déficits imputés au titre de l'exercice sont de 40 337 K euros, soit un total des déficits restant à reporter de 7 371 950 K euros à la clôture de l'exercice.

## 4.7. Impôts différés

La méthode de l'impôt exigible a été retenue par la société pour l'établissement de ses comptes annuels.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

## Chapitre 5 : Autres informations

### 5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent International fait partie du Groupe Nokia. Elle est consolidée par intégration globale par la société Nokia Oyj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

### 5.2. Intégration fiscale

Alcatel-Lucent International fait partie du périmètre d'intégration fiscale d'Alcatel-Lucent SAS depuis le 1er janvier 2007. Dans ce cadre, la société a autorisé Alcatel-Lucent SAS à la comprendre dans son périmètre d'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts. La convention fiscale d'intégration prévoit une participation à la charge d'impôt du Groupe égale à l'impôt à constater normalement hors intégration.

Cette autorisation était valable pour la durée d'application de l'option soit 5 exercices pour le régime de Groupe prévu à l'article 223-A du Code Général des Impôts, formulée par Alcatel-Lucent. Elle se renouvelle par tacite reconduction, à l'expiration de chaque période de cinq exercices (Article 223 A, III-al. 2 du CGI et BOI-IS-GPE-10-40 n°70).

Le dernier renouvellement couvre la période du 01/01/2017 au 31/12/2021.

### 5.3. Engagements de retraite

À la fin de 2020, les engagements d'Alcatel-Lucent International au titre des indemnités de départ à la retraite et compléments de retraite sont provisionnés à hauteur de 149,7 millions d'euros et sont partiellement couverts par des contrats d'assurance.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Taux de rotation des effectifs : un taux par âge dans la catégorie socioprofessionnelle concernée
- Taux d'actualisation : 0,5%
- Le taux d'actualisation retenu est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par l'État et les entreprises de premières catégories – AA ou AAA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués. Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance
- Pour le régime AUXAD, aucun taux de revalorisation des salaires n'a été pris en compte en 2019 du fait du gel du régime à compter du 01.01.2018. Le taux de revalorisation salariale utilisé pour le régime IFC reste inchangé à 2,50%.

La dette actuarielle calculée avec ces hypothèses s'élève à 239 millions d'euros.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Charge normale de l'exercice		-4 766 K	-4 263 K
Charge d'intérêt		-1 565 K	-3 777 K
Produits financiers générés sur les fonds		554 K	1 409 K
Modifications de régime		0	0
Pertes et gains actuariels		-2 648 K	16 973 K
Effet des réductions de régimes		25 294 K	11 649 K
Effet des liquidations de régime		0	0
Effet de la limitation d'actif		- 575 K	0
<b>Cout net de la période</b>		<b>-22 161 K</b>	<b>11 954 K</b>

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
<b>Évaluation des engagements</b>			
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier		-265 042 K	-255 166 K
Charge normale de l'exercice		-4 765 K	-4 263 K
Charge d'intérêt		-1 565 K	-3 769 K
Cotisations versées par les salariés		0	0
Cession d'activité		0	0
Modifications de régime		0	0
Réductions de régime		0	0
Liquidations de régime		0	0
Indemnités supplémentaires de fin de contrat		0	0
Transfert de personnel		0	0
Pertes et (gains) actuariels		940 K	-19 242 K
Prestations payées		5 889 K	5 748 K
Plan social		25 294 K	11 649 K
<b>Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre</b>		<b>-239 251 K</b>	<b>-265 042 K</b>
<b>Couverture des engagements</b>			
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier		93 529 K	95 086 K
Produits financiers générés sur les fonds		554 K	1 409 K
(Pertes) et gains actuariels		1 717 K	2 278 K
Contributions de l'employeur		32 K	319 K
Contributions des salariés		0	0
Modifications de régime		0	0
Réductions de régime		0	0
Liquidations de régime		0	0
Prestations payées/Indemnités supplémentaires de fin de contrat		-5 720 K	-5 563 K
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre</b>		<b>90 111 K</b>	<b>93 529 K</b>
Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers		-149 140 K	-171 513 K
Effet du plafonnement des actifs		-575 K	-563 K
<b>Montant (provisionné)/activé</b>		<b>-149 715 K</b>	<b>-172 076 K</b>

Les placements des fonds de pensions sont investis de la manière suivante :

Rubriques	(En K€)	Valeur de marché	%
Obligations		75 071	83,31%
Actions		3 121	3,46%
Actifs immobiliers		8 972	9,96%
Autres placements		2 947	3,27%
<b>Total</b>		<b>90 111</b>	<b>100%</b>

Les engagements de pensions et indemnités de mise et de départ en retraite du personnel prennent en compte les conditions de départ retenues dans le cadre des normes Alcatel-Lucent International qui correspondent à :

- Un départ volontaire compris entre 64 et 67 ans pour les cadres et entre 62 et 63 ans pour les autres
- Les indemnités versées sont celles de départ en retraite soumises à charges sociales

## 5.4. Engagements financiers et divers

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

### Autres engagements donnés

- Au titre de divers cautionnements et engagements sur location :

Des engagements immobiliers pour 33,2 millions d'euros concernant les locaux de Nozay.

- Au titre des instruments financiers :

Il est à noter que dans le cadre de la politique Groupe, la trésorerie journalière est aussi centralisée selon les termes prévus par les process opérationnels de trésorerie.

Des cautions et garanties bancaires sont toujours actives pour 10.037 milliers d'euros.

- Obligations fermes d'achat :

(En K€)	Echéances				
	TOTAL	2021	2022	2023	2024 et +
Obligations fermes d'achats (1)	6 472	3 085	847	250	2 290

(1) Dont 2 millions d'euros de contrats relatifs à la transaction avec HCL Technologies.

- Emprunts et autres passifs sécurisés

Néant

- Engagements de crédit-bail

Aucune acquisition n'a été constatée sur l'exercice.

Les engagements de crédit-bail sont compris dans l'engagement d'achat global à HCL présenté ci-dessus et sont relatifs exclusivement à de l'achat de matériel informatique.

### Engagements reçus

Les engagements locatifs reçus à hauteur de 26,8 millions d'euros correspondent principalement aux engagements reçus des sociétés louant une partie des locaux à Nozay pour 26,3 millions d'euros et à Lannion pour 0,5 millions d'euros.

## 5.5. Événements postérieurs à la clôture

Sur le plan opérationnel, aucun événement marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### COVID-19

Au début de l'année 2020, l'épidémie de COVID-19 est devenue une pandémie mondiale et a eu un effet négatif important sur l'économie mondiale et les marchés financiers car de nombreux pays ont mis en place en 2020 et prolongé en 2021, des mesures de confinement d'ampleur et de durée variables afin de ralentir la propagation du virus.

Le virus ainsi que les mesures prises pour le combattre ont eu, ensemble, un impact sur les chaînes d'approvisionnement, la demande de produits et de services, l'accès au financement, la santé et le bien-être des employés

L'impact du COVID-19 sur nos opérations en 2020 a été relativement limité. Nous continuons de croire que notre industrie est relativement résistante aux effets du COVID-19, mais la demande des clients et/ou notre capacité à répondre à la demande des clients pourraient être impactées à l'avenir.

Les mesures prises par les autorités gouvernementales pour endiguer la propagation du virus ont eu et auront encore un impact négatif sur notre chaîne d'approvisionnement, le développement de nos

produits, les prestations de services et autres opérations. Cela pourrait impacter défavorablement nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Le modèle opérationnel de la société, y compris les accords de financement avec la société mère et les autres sociétés du groupe, reste cependant inchangé.

## 5.6. Litiges

Indépendamment d'un certain nombre de litiges liés à la marche des affaires (dont divers contentieux sociaux collectifs en France) et dont la direction pense qu'ils sont convenablement provisionnés ou qu'ils n'engendreront pas un coût significatif pour le Groupe, Alcatel-Lucent International n'est pas impliquée dans des litiges significatifs.

## 5.7. Renseignements concernant les filiales et participations

Rubriques	(En K€)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres	Capital détenu (en %)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés en 2020
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Alcatel-Lucent International											
Alcatel-Lucent India Limited – 202-206 Tolstoy House 110 001 New Delhi India (*)		23 967	150 515	23,51	35 414	35 414	-	-	168 203	12 422	-
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1% du capital d'Alcatel Lucent International											
1 - Filiales non reprises au paragraphe A		-	-	-	10 611	4 439	-	-	-	-	24
<b>Total Général</b>		<b>23 967</b>	<b>150 515</b>	<b>-</b>	<b>46 025</b>	<b>39 853</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>168 203</b>	<b>12 422</b>	<b>24</b>

(\*) Les états financiers sont au 31 mars 2020.

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en euros)

Rubriques	(En €)	Nombre de titres en portefeuille	Valeur d'inventaire nette	Pourcentage de participation d'Alcatel - Lucent International
<b>1 – Titres de participation dans les sociétés françaises dont la valeur d'inventaire est égale ou supérieure à 15 000 € par participation</b>				
Alcatel-Lucent Bell Labs France		184 745	2 955 920	100%
Cibair		43 225	86 450	19%
<b>2 – Titres de participation dans les sociétés étrangères dont la valeur d'inventaire est égale ou supérieure à 15 000 € par participation</b>				
Alcatel-Lucent Pakistan LTD		18 000 036	0	90%
Alcatel-Lucent India Limited		49 844 426	35 413 844	23,51%
SC Datatim Roumanie		12 827 150	1 482 591	89,47%
<b>3 – Titres de participation dans les sociétés étrangères dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15 000 € par participation</b>				
			1 210	
<b>5 – Valeur nette du portefeuille</b>			<b>39 940 015</b>	